

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Cie du Bois Sauvage**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Bois Sauvage

N° : 17

Boîte :

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : <https://www.bois-sauvage.be/>

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0402.964.823

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

11-12-2024

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 23-04-2025

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Mignot Christophe

Route de la Marache 19A

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2028-04-26

Administrateur

Van Dam Nils

Kattendijkdik westkaai 61 1303

2000 Antwerpen

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Hocke Pierre-Alexis

Rue de la Reine 2

1330 Rixensart

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2028-04-26

Administrateur

Van Craen Thibault

Avenue de la Tenderie 22

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Paquot Valérie

Rue Faider 42 9

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2028-04-26

Administrateur

Blacercel

0896327510

Clos de la Closerie 3

1325 Chaumont-Gistoux

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Paquot Marie-Noel

BELGIQUE

European Company of Stake SA

0466007596

Allée de la Recherche 4

1070 Anderlecht

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2024-04-24

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32

1630 Linkebeek

BELGIQUE

GoAct

0785314869

Jan Van Ruusbroecstraat 4

3080 Tervuren

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Dumery Karen

BELGIQUE

HLW SRL

0886388572

Rozelaarstraat 4

1560 Hoeilaart

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-27

Fin de mandat : 2026-04-29

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarstraat 7

1560 Hoeilaart

BELGIQUE

Tigrane SAS

39902514975

Avenue de la Marguerite 11

78110 Le Versinet

FRANCE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

Olivier Hubert

FRANCE

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d. SRL (BE025)

0429053863

Luchthaven Nationaal - Gateway building 1J

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2026-04-29

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MAGNIN Corine (A02128)

Réviseur d'entreprise

Luchthaven Nationaal 1J

1930 Zaventem

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>689.793.448</u>	<u>797.885.858</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	20.448	5.540
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.853.257	4.046.209
Terrains et constructions		22	645.621	663.701
Installations, machines et outillage		23	70.222	87.886
Mobilier et matériel roulant		24	164.409	179.127
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.973.005	3.115.494
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	685.919.743	793.834.109
Entreprises liées	6.15	280/1	492.495.995	532.006.855
Participations		280	476.541.080	520.583.619
Créances		281	15.954.915	11.423.236
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	118.881.783	124.605.239
Participations		282	56.821.067	52.673.438
Créances		283	62.060.716	71.931.801
Autres immobilisations financières		284/8	74.541.965	137.222.015
Actions et parts		284	74.541.829	137.220.900
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	136	1.116

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	48.306.725	36.542.980
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	52.518	52.568
Stocks		30/36	52.518	52.568
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.563	2.614
Immeubles destinés à la vente		35	49.955	49.955
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	25.217.359	16.731.737
Créances commerciales		40	240.797	16.639
Autres créances		41	24.976.562	16.715.098
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	14.488.567	12.249.491
Actions propres		50	702.471	1.432.529
Autres placements		51/53	13.786.096	10.816.962
Valeurs disponibles		54/58	4.746.761	3.928.747
Comptes de régularisation	6.6	490/1	3.801.520	3.580.437
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	738.100.174	834.428.838

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>690.771.179</u>	<u>788.399.893</u>
Capital souscrit		10/11	154.297.119	154.297.119
Capital non appelé		10	84.410.825	84.410.825
En dehors du capital		100	84.410.825	84.410.825
Primes d'émission		101		
Autres		11	69.886.294	69.886.294
Plus-values de réévaluation		1100/10	69.886.294	69.886.294
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	12.579.067	13.309.125
Réserves statutairement indisponibles		130/1	12.579.067	13.309.125
Acquisition d'actions propres		130	11.876.596	11.876.596
Soutien financier		1311		
Autres		1312	702.471	1.432.529
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	132		
Subsides en capital		133		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		14	523.894.994	620.793.649
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		19		
Pensions et obligations similaires		16	<u>1.364.545</u>	<u>1.366.891</u>
Charges fiscales		160/5	1.364.545	1.366.891
Grosses réparations et gros entretien		160		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
Impôts différés		163		
		6.8 164/5	1.364.545	1.366.891
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	45.964.449	44.662.054
Dettes à plus d'un an	6.9	17	29.291.274	29.059.456
Dettes financières		170/4	27.415.687	29.055.249
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	20.000.000	20.000.000
Autres emprunts		174	7.415.687	9.055.249
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.875.587	4.207
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.347.074	14.953.412
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	559.280	161.153
Fournisseurs		440/4	559.280	161.153
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	246.039	184.171
Impôts		450/3	80.366	57.112
Rémunérations et charges sociales		454/9	165.673	127.058
Autres dettes		47/48	14.541.755	14.608.088
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.326.102	649.186
TOTAL DU PASSIF		10/49	738.100.174	834.428.838

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	843.666	1.366.192
Chiffre d'affaires	6.10	70	161.800	721.797
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	681.866	644.394
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.637.264	3.569.338
Approvisionnements et marchandises		60	50	51.113
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	50	51.113
Services et biens divers		61	1.697.242	1.386.448
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	1.450.585	1.335.229
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	269.862	342.928
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-2.346	1.183
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	221.872	452.437
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-2.793.598	-2.203.147

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	38.659.456	29.246.916
Produits financiers récurrents		75	32.055.467	27.121.041
Produits des immobilisations financières		750	31.126.141	24.502.347
Produits des actifs circulants		751	921.647	2.618.373
Autres produits financiers	6.11	752/9	7.678	320
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	6.603.990	2.125.876
Charges financières		65/66B	109.379.945	41.116.732
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.646.250	3.610.913
Charges des dettes		650	698.690	4.128.137
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	867.798	-1.072.510
Autres charges financières		652/9	79.762	555.286
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	107.733.695	37.505.819
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-73.514.087	-14.072.962
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	404.366	45.527
Impôts		670/3	408.820	50.854
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	4.454	5.326
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-73.918.453	-14.118.490
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-73.918.453	-14.118.490

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	546.875.196	637.031.345
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-73.918.453	-14.118.490
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	620.793.649	651.149.834
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	9.531.703	2.627.468
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	9.531.703	2.627.468
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	523.894.994	620.793.649
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	13.448.500	13.610.227
Rémunération de l'apport		694	13.448.500	13.528.042
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		82.185
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	8.908
8022	20.125	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	29.032	
8122P	XXXXXXXXXX	3.368
8072	5.217	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	8.584	
211	<u>20.448</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	1.844.288
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.844.288	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	1.180.587
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	18.080	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	1.198.667	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	645.621	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	349.398
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172	12.517	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	336.881	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	261.511
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	17.664	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	12.517	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	266.659	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	70.222	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	439.226
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	35.900	
Cessions et désaffectations	8173	116.713	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	358.413	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	260.098
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	50.618	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	116.713	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	194.004	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	164.409	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	10.107.645
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	35.793	
Cessions et désaffectations	8175	89.001	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	10.054.437	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8325P	XXXXXXXXXX	6.992.151
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	178.282	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	89.001	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	7.081.431	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>2.973.005</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	547.055.025
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	547.055.025	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	26.471.406
8471	44.042.538	
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	70.513.944	
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>476.541.080</u>	
281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>11.423.236</u>
8581	1.534.611	
8591	5.502.446	
8601		
8611		
(+)/(-) 8621	432.847	
(+)/(-) 8631	8.066.667	
(281)	<u>15.954.915</u>	
8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	57.327.849

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362 4.384.751

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392 **61.712.599**

Plus-values au terme de l'exercice

8452P **XXXXXXXXXX**

Mutations de l'exercice

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P **XXXXXXXXXX**

4.654.411

Mutations de l'exercice

Actées

8472 1.173.203

Reprises

8482 936.081

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522 **4.891.533**

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P **XXXXXXXXXX**

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282) **56.821.067**

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

283P **XXXXXXXXXX**

71.931.801

Mutations de l'exercice

Additions

8582 3.583.664

Remboursements

8592 52.366

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-) 8622 322.195

Autres

(+)/(-) 8632 -13.724.578

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283) **62.060.716**

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8652

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	186.956.199

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363 3.500.000

Cessions et retraits

8373 7.495.525

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 **182.960.675**

Plus-values au terme de l'exercice

8453P **XXXXXXXXXX**

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P **XXXXXXXXXX**

31.198.696

Mutations de l'exercice

Actées

8473 62.517.954

Reprises

8483 1.644.084

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523 **92.072.566**

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P **XXXXXXXXXX**

18.536.604

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543 **-2.190.324**

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553 **16.346.279**

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) **74.541.829**

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P **XXXXXXXXXX**

1.116

Mutations de l'exercice

Additions

8583

Remboursements

8593 980

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) **136**

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Artista Chocolates 0832817749 Société anonyme Avenue Mercator 10 1300 Wavre BELGIQUE	Actions	351	75,81		2024-12-31	EUR	-2.401.666	-254.825
Chmielna BPI 53223188227 Sp. z o.o. UL. KOMITETU OBRONY ROBOTNIKÓW 48 02-146 WARSZAWA POLOGNE	actions	10.000	50		2024-12-31	PLN	-323.365	-180.457
Ecuadorcolat 0992827203001 Société anonyme Urbanizacion El Rio, solar 100-1, km 1, via Samborondon 7 092301 Samborondon EQUATEUR	actions	553.380	5	19,8	2024-12-31	USD	7.190.341	1.156.243
FIDENTIA BELUX OFFICES (Consolidé IFRS) 0768689366 Société anonyme Chaussée de la Hulpe 120 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions	31.407	34,14		2024-12-31	EUR	78.466.000	-10.859.000
FREERAIN 0877455664 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	430	50		2024-12-31	EUR	39.268	-4.341
FUTERRO 0892199070 Société anonyme Rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles BELGIQUE	Action	35.048	10,51	10,78	2024-03-31	EUR	5.898.953	-3.195.963

IMOLINA 33230711 Société anonyme Rue Antoine Jans 10 1820 Luxembourg LUXEMBOURG	Actions	900.000	100		2024-12-31	EUR	53.088.172	311.734
JEFF DE BRUGES SAS 78300217544 Entreprise étrangère Avenue Joseph Paxton 12 77164 Ferrières en Brie FRANCE	Actions	228.272	66		2024-06-30	EUR	57.917.153	15.932.944
Magritte Holding SAS (Consolidé IFRS) B252165 Entreprise étrangère Boulevard de la Foire 11-13 L-1528 Luxembourg LUXEMBOURG	actions	5.874.399	4,31	11,37	2023-12-31	EUR	88.688.444	-21.575.161
NEUHAUS 0406774844 Société anonyme Postweg 2 1602 Vlezenbeek BELGIQUE	Actions	930.000	100		2024-12-31	EUR	35.454.285	8.409.534
OXYGEN DEVELOPMENT 0673739135 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	1.000	50		2024-12-31	EUR	267.191	-1.232
PARFINA 0442910215 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions et parts	2.679	100	0	2024-12-31	EUR	7.451.040	343.519
PLAINE 17 HOLDING (consolidé IFRS) 0780882662 Société anonyme Chaussée de la Hulpe 120 122 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	2.150	64,91		2024-12-31	EUR	1.442.000	1.633.000
PRACA DE ESPANHA PROPERTIES I 515331589 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	2	50		2024-12-31	EUR	2.399.564	-60.130

PRACA DE ESPANHA PROPERTIES II 515326020 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	2	50		2024-12-31	EUR	2.054.926	-134.992
SERENDIP 0466354026 Société anonyme Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions et parts	201.302	32,29		2024-12-31	EUR	20.859.596	6.009
SURONGO AMERICA INC (consolidé) Entreprise étrangère Cumberland Boulevard 3300 1000 GA30339 Atlanta ETATS-UNIS	Actions	134.988	99,99		2024-12-31	USD	28.780.270	-9.072.899
SURONGO DEUTSCHLAND GmbH (consolidé IFRS) 000000000 Entreprise étrangère Neuer Jungfernstieg 20 20354 Hamburg ALLEMAGNE	Action	1	100		2024-12-31	EUR	35.924.980	4.945.274

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	84.410.825
(100)	84.410.825	

Modifications au cours de l'exercice
 annulation d'actions propres

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions et parts s.d.v.n.

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	0	39.516
	84.410.825	1.618.993
8702	XXXXXXXXXX	969.949
8703	XXXXXXXXXX	649.044

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	166.111
8722	3.186
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA 0403207521 Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	747.269		46,15
Fingaren SRL 0464852011 Rue du Bois Sauvage 16-17 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	91.987	0	5,68
Thys (Paquot) Nicole BELGIQUE	actions	1.720		0,1

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour charges bâtiments
Provisions pour garantie bancaire
Provisions pour indemnisations ventes immobilières

Exercice
19.145
485.000
860.400

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	27.415.687
8812	
8822	
8832	
8842	20.000.000
8852	7.415.687
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	1.875.587
8912	29.291.274
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	80.366
450	
9076	
9077	165.673

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Exercice
76.556
70.413
1.179.133

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer diverses
- Produits à reporter (loyers)
- Ecart de conversions positives sur devises

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	9	9
9087	7,9	7,6
9088	12.444	11.950
620	1.050.240	979.925
621	291.604	257.855
622	54.509	52.525
623	54.231	44.924
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	19.145	21.491
Utilisations et reprises	9116	21.491	20.308
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	221.872	452.437
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	556	
Frais pour la société	617	42.260	

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Divers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Frais de banque et de coupons

Frais sur opérations de bourse

Divers

Droits de garde

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	7.677	
	1	320
6501		23.371
6502		
6510	921.398	149.600
6511	53.600	1.222.110
653		
6560		
6561		
654		
655		428.137
	19.397	27.746
	41.982	99.402
	41	2
	18.342	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>6.603.990</u>	<u>2.125.876</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	6.603.990	2.125.876
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	2.580.165	2.055.028
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	4.023.824	70.000
Autres produits financiers non récurrents	769		848
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>107.733.695</u>	<u>37.505.819</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	107.733.695	37.505.819
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	107.733.695	36.971.988
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		533.831
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

	Exercice
DNA prévisionnelles (y compris impôts)	543.172
Provision imposable	-2.346
Reprises de réduction de valeur sur actions et parts	-2.633.765
Réduction de valeur sur actions et parts	108.655.093
RDT déductible de l'année	-26.540.515
RDT déductible de l'année antérieure	-4.572.230

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
RDT antérieur reporté
Dépenses Pour Investissements reportés

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	124.908.912
9142	17.590.149
	107.307.613
	11.151
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	59.990	10.581
9146	108.074	75.597
9147	391.774	390.392
9148	2.084.455	2.089.721

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	14.722.987
91821	26.000.000
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

3.703.565

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

3.703.565

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	3.703.565
91822	3.703.565
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	492.495.995	532.006.855
(280)	476.541.080	520.583.619
9271		
9281	15.954.915	11.423.236
9291	7.050.923	13.879.423
9301		
9311	7.050.923	13.879.423
9321		
9331		
9341		
9351	7.415.687	9.055.249
9361	7.415.687	9.055.249
9371		
9381	300.000	
9391		
9401		
9421	21.499.207	14.819.969
9431		
9441		
9461	365.438	2.730.771
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	118.881.783	124.605.239
9262	56.821.067	52.673.438
9272		
9282	62.060.716	71.931.801
9292	17.886.829	3.358.961
9302		
9312	17.886.829	3.358.961
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans la présente annexe.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie duBois Sauvage appartient) sont publiées ci-après :

Rémunérations brutes aux administrateurs, prises en charge en 2024:

Exercice
0
0
333.625

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	333.625
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	246.200
95061	
95062	
95063	10.000
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus petit
0403207521
Rue du Bois Sauvage 17
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S)
ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	482.740
95071	
95072	
95073	10.000
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
En fin d'exercice ils sont ,valu,s au taux de cl"ture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur Euronext Brussels, dont l'actionnaire principal stable est familial.

Au cœur de la Compagnie du Bois Sauvage réside une vision profonde, celle d'être bien plus qu'un investisseur patrimonial. Nous sommes un **partenaire de confiance**, stable, à l'ancrage familial solide et dont l'histoire est riche de succès entrepreneuriaux.

Nous sommes guidés par une fidélité à long terme envers les entrepreneurs et visionnaires que nous accompagnons, dans une relation où la confiance est la clé.

Concentrés sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, nous contribuons activement au succès des entreprises en apportant notre expertise et notre soutien à chaque étape de leur croissance. Nous fédérons autour de nous des investisseurs qui partagent notre vision à long terme et notre approche prudente et responsable.

Notre mission est de construire une **croissance authentique** – c'est-à-dire une croissance durable, tangible et menée par une gouvernance solide.

*Benoit Deckers, Directeur Général et Hubert Olivier, Président du Conseil d'administration
sur le site de la Compagnie du Bois Sauvage, Bruxelles.*

1. Lettre aux actionnaires

Construire une croissance durable.

Chère lectrice, Cher lecteur,

L'année 2024 a été marquée par des résultats opérationnels encourageants dans nos trois pôles de participations.

La très belle progression du Pôle chocolat tant en chiffre d'affaires qu'en résultat opérationnel est le signe que notre stratégie de filière et nos investissements de productivité portent leurs fruits. Notre Pôle immobilier a commencé à bénéficier des premiers signes d'amélioration du marché et l'activité bancaire de notre Pôle industrie & services a vu sa rentabilité augmenter fortement.

En revanche, la valorisation de nos actifs a souffert en 2024. Ceci résulte en grande partie de la chute du cours d'Umicore, ainsi que d'un certain nombre d'ajustements au sein des Pôles industrie & services et Immobilier.

Nous marquons à nouveau notre confiance dans le futur avec la proposition de versement d'un dividende de EUR 8,40 par action pour l'exercice 2024.

1. Chocolat : des résultats solides dans un contexte de forte augmentation des prix des matières premières

Le Pôle chocolat du Groupe, emmené par ses marques phares Neuhaus et Jeff de Bruges, a bien performé en 2024. Le chiffre d'affaires du pôle est en croissance de +6,8 % à EUR 283,6 millions, son EBITDA (hors IFRS 16) de +11,1 % à EUR 51,9 millions. Le résultat opérationnel à EUR 38,1 millions est aussi en amélioration de 9,4 % par rapport à 2023. Ces résultats illustrent la pertinence de notre stratégie de filière. Notre participation dans Ecuadorcolat a contribué à protéger nos marques des fluctuations des cours du cacao.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts pour continuer de développer notre réseau de distribution et réduire nos coûts, que ce soit par l'automatisation des lignes de production ou la digitalisation. Nous travaillons aussi à mettre à profit notre connaissance clients.

2. Immobilier : belles performances sur le marché résidentiel, rebond à venir pour les autres marchés

Notre Pôle immobilier bénéficie d'une bonne diversification géographique et sectorielle entre les marchés résidentiel, commercial et de bureaux.

Eaglestone a retrouvé en 2024 une rentabilité opérationnelle positive de EUR 3,4 millions (part Groupe) alors que s'amorcent les premiers signes d'une reprise pour le marché immobilier. Les segments résidentiel et commercial affichent de bonnes performances. Ceci n'a cependant pas suffi pour éviter la prise en compte d'un ajustement de valeur. Nos autres projets emblématiques comme Praça de Espanha à Lisbonne et Chmielna à Varsovie, en partenariat avec des acteurs majeurs, arrivent en voie d'achèvement. Les premiers chiffres sont excellents et la finalisation de ces projets courant 2025 nous permettra de saisir ensuite les opportunités pour de futures opérations.

3. Industrie & services : rendement en croissance, valorisation à la baisse

Nos participations dans des entreprises cotées ou non ont connu des succès divers ces derniers mois : si Ageas et Berenberg ont délivré de très bons résultats, avec pour cette dernière un Résultat Net de EUR 81,6 millions soit une croissance de +74 %, à l'inverse, nous restons extrêmement attentifs aux perspectives qui seront prochainement présentées par Umicore, dont la chute du cours a considérablement pesé sur la valorisation de Compagnie du Bois Sauvage en 2024.

Pour Futerro, nous avons annoncé notre participation à un tour de table aux côtés de Finasucre et de Cybelle, nouveau partenaire industriel, afin de franchir les prochaines étapes en vue de la construction de leur projet de bioraffinerie en Normandie.

Détail des opérations menées en 2024

Durant l'année 2024, Compagnie du Bois Sauvage a :

- procédé au rachat de 37.483 actions propres pour une valeur totale d'EUR 9,5 millions et annulé le 10 décembre 2024 un total de 39.516 actions propres dont une partie acquise en 2023 (soit 2,3 % du capital),
- encaissé un complément de prix d'EUR 4 millions relatif à la vente de sa participation dans Ogeda en 2017 à la suite de la réalisation du dernier milestone,
- reçu des distributions du fonds FRI 2 pour un total brut d'EUR 7,5 millions de capital et profits confirmant la valorisation des actifs à fin décembre 2023,
- libéré EUR 3 millions complémentaires dans le fonds Merep 3 portant à 5 millions déjà versé sur un engagement d'EUR 20 millions,
- souscrit à l'augmentation de capital de Futerro pour un montant d'EUR 2,5 millions qui ont été entièrement libérés,
- souscrit à l'augmentation de capital de Maash pour un montant d'EUR 2,5 millions dont est libéré EUR 2,37 millions,
- souscrit à l'augmentation de capital de Noosa pour un montant d'EUR 1 million et libéré EUR 0,324 million.

En 2025, Compagnie du Bois Sauvage va poursuivre ses efforts et ses investissements dans son Pôle chocolat et dans sa stratégie de filière. Concernant l'immobilier, nous estimons qu'Eaglestone est bien placé pour bénéficier de la reprise du marché dont les premiers effets sont en train de se faire sentir. Pour ses autres actifs, Compagnie du Bois Sauvage poursuivra la revue régulière de ceux-ci, de leur performance et de leur pertinence stratégique.

Fidèles aux valeurs de notre fondateur, nous privilégierons des choix réfléchis, fondés sur la création de valeur durable et la solidité de nos engagements.

La Compagnie du Bois Sauvage tient à remercier ses actionnaires pour leur confiance et leur fidélité, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Groupe pour leur engagement tout au long de l'année 2024.

Le 5 mars 2025

Le Président
Hubert Olivier

Le Directeur Général
Benoit Deckers

2. Chiffres-clés au 31 décembre

Actif – évolution historique

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

Passif – évolution historique

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

■ Actifs non courants ■ Actifs courants

■ Capitaux propres ■ Dettes financières (hors IFRS 16) ■ Autres passifs

Évolution des Fonds propres et de l'Actif Net Réévalué

■ Actif Net Réévalué ■ Fonds propres consolidés

EUR 1.000	2024	2023	2022	2021
Capitaux propres du Groupe	505.529	597.070	642.555	562.096
Actif Net Réévalué ⁽¹⁾⁽³⁾	807.686	898.861	926.766	899.445
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	370.749	461.065	550.169	558.556
Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations	50.112	32.909	41.032	64.457
Résultat net consolidé (part du Groupe)	-69.770	-27.842	108.077	71.263

Résultat net consolidé par action (part du Groupe) (EUR)

De base ⁽²⁾	-42,71	-16,77	64,73	42,49
Dilué ⁽²⁾	-42,71	-16,77	64,73	42,49
Nombre d'actions				
En circulation	1.618.993 ⁽⁴⁾	1.658.509	1.677.346	1.677.346
Fully diluted	1.618.993	1.659.509	1.677.346	1.677.346
Actif Net Réévalué par action à la clôture (EUR)	498,88	543,68	557,58	536,23
Dividende brut par action	8,40	8,20	8,00	15,80 ⁽³⁾

Volume journalier moyen traité	702	332	369	459
Capitaux journaliers moyens (EUR)	179.700	100.942	122.200	162.061
Cours (EUR)				
Clôture	229,00	278,00	328,00	333,00
Le plus haut	285,00	350,00	369,00	395,00
Le plus bas	213,00	258,00	300,00	315,00

⁽¹⁾ La méthode de valorisation pour le calcul de l'Actif Net Réévalué est explicitée à la section 11.

⁽²⁾ Voir calcul et définitions dans la note 25.

⁽³⁾ Qui comprenait un dividende d'EUR 7,90 pour l'exercice 2021 et un dividende exceptionnel d'EUR 7,90 par action.

⁽⁴⁾ Dont 3.186 actions propres détenues par Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2024.

3. Index du rapport de gestion combiné

CONTENU DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ	PAGE(S)
1. Lettre aux actionnaires	4
2. Chiffres clés au 31 décembre	6
3. Index du rapport de gestion combiné	8
4. Histoire et origine du Groupe	9
5. Déclaration de Gouvernance d'entreprise	10
6. Organigramme du Groupe et principales participations	24
7. Activités de l'exercice	25
8. Déclaration des personnes responsables	44
9. Politique d'affectation du résultat et répartition bénéficiaire	45
10. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	46
11. Méthode de valorisation pour le calcul de l'Actif Net Réévalué en date du 31 décembre 2024	47
12. Indicateurs alternatifs de performance et lexique	49
13. Perspectives 2025	50
14. Calendrier financier	50
15. Mécénat	50
16. Informations non financières	51
17. États financiers consolidés et statutaires	155

4. Histoire et origines du Groupe

L'appellation « Bois Sauvage » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale des Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13^e siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage, rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage, fondée par le Chevalier Paquot, est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont l'existence était parfois centenaire. Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière du Groupe.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du Groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui, il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

La famille Paquot contrôle la société Fingaren SRL. qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC); ensemble, elles possèdent 51,94 % des droits de vote de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2024. Pour 48,06 % du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionariat au point 5.7.2).

5. Déclaration de gouvernance d'entreprise

5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 4 décembre 2023. Elle est disponible sur le site internet : <https://www.bois-sauvage.be>.

Cette Charte est conforme au Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

5.2. Dérogations au Code de référence

Les dérogations au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 se résument comme suit :

- Point 7.6 (Rémunération des administrateurs non exécutifs) : Le Conseil d'administration a décidé de ne pas rémunérer les administrateurs non exécutifs sous forme d'actions de la Société. Celui-ci estime que les actionnaires stables, détenant plus de 50 % des actions de la Société, étant dûment représentés au Conseil d'administration, cela garantit à suffisance la prise en compte de l'intérêt des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une rémunération partielle des cadres dirigeants et des administrateurs non exécutifs par attribution d'actions avec une période de détention;

- Point 7.12 (Rémunération du CEO et des autres managers exécutifs) : Conformément au Code belge de Gouvernance, la rémunération du Directeur Général est composée d'une partie fixe et d'une partie variable liée à la performance individuelle et à la performance globale de la Société. Considérant la particularité de Compagnie du Bois Sauvage dont l'objet est de détenir des participations dans d'autres sociétés, les résultats de la Société résultent avant tout des résultats des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Les résultats de Compagnie du Bois Sauvage reflètent à ce titre l'apport du management exécutif à l'implémentation de la stratégie arrêtée par les participations lors des exercices précédents. Aussi, en dérogation au Code belge de Gouvernance, le Conseil d'administration a décidé sur proposition du Comité de nomination et de rémunération de considérer la partie variable liée principalement à la croissance de l'« Actif Net Réévalué » (NAV) et du rendement total pour les actionnaires sur base annuelle.

5.3. Conflits d'intérêts

Trois décisions prises par le Conseil d'administration ont requis l'application de l'article 7:96 §1 du Code des Sociétés et Associations (CSA).

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2024 reprend en son point 11 la décision relative au financement de Futerro, dont l'extrait suit :

«La solution proposée par Futerro est de financer le développement futur de ses activités par : – une augmentation du capital par apports en numéraire d'EUR 5 millions par les actionnaires existants (CBS, Finasucre & Futerro Holding) (...).

Après cette présentation, Frédéric Van Gansberghe fait valoir en sa qualité d'une part d'administrateur de Cie du Bois Sauvage et d'autre part d'administrateur de Futerro et actionnaire via Serendip, qu'il est en conflit d'intérêts pour toute décision à prendre dans ce dossier. FVG quitte la salle du Conseil.

Le Conseil reprend la discussion (...).

Le Conseil s'accorde pour participer à l'augmentation de capital de Futerro à hauteur d'EUR 513.000.

FVG revient en séance.

Le Conseil lui fait part de son accord sur l'augmentation de capital et de sa participation à l'augmentation de capital à hauteur de sa participation dans le capital de Futerro soit EUR 513.000.

FVG remercie le Conseil».

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2024 reprend en son point 3 les décisions relatives aux investissements en Futerro et en Maash, dont l'extrait suit :

«Frédéric Van Gansberghe présente l'état du dossier.

Le cash-burn de Futerro se monte entre EUR 400.000 à 500.000/an. Pour aller jusqu'à la pose de la 1^{er} pierre, il restera des dépenses d'investissement à financer (...).

Après avoir exposé la situation, FVG fait valoir qu'il est à la fois administrateur délégué de Futerro et administrateur de Cie du Bois Sauvage, et donc dans ce cas, il se trouve en situation de conflit d'intérêts.

FVG présente aussi un projet pour Maash pour lequel il souhaiterait un soutien financier.

Il s'agit de la reprise d'une usine en Moselle (dans l'Est de la France) d'une filiale du groupe Metex Noovista, spécialisée dans la chimie verte (...).

La demande faite à CBS est la suivante : si Maash fait une proposition de rachat et la gagne, CBS est-elle prête à mettre EUR 5 millions pour financer en partie le montant final nécessaire?

Après avoir exposé ce dossier à la suite de celui de Futerro, FVG fait savoir qu'il est à la fois administrateur délégué de Maash et administrateur de Cie du Bois Sauvage, et donc dans ce cas, il se trouve en situation de conflit d'intérêts.

Après avoir exposé ces deux situations, F. Van Gansberghe quitte la salle afin de laisser le Conseil délibérer sur l'opportunité de financer plus avant Futerro et/ou Maash, ou pas (...).

Frédéric Van Gansberghe revient en séance.

Les décisions du Conseil lui sont présentées. Dans les 2 cas, le Conseil demande un temps de réflexion et réserve sa décision».

Lors des Conseils d'administration suivants, les décisions ont été validées.

5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

5.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises à la section 5.4.3. du présent rapport.

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal (voir point 5.7.2) et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 9 membres dont 6 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. La mixité des genres préconisée par le Code 2020 est respectée.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations (CSA), les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration et d'un Président suppléant pour les réunions du Conseil d'administration en l'absence du Président ou pour présider aux discussions et aux prises de décision dans des domaines où le Président a un conflit d'intérêts,
- nomination/révocation du Directeur Général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur Général,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination/réélection ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil,
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,
- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur,
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2024, le Conseil s'est réuni à 8 reprises. Il a débattu notamment sur :

- les comptes consolidés annuels et semestriels,
- le suivi du budget 2024 et la préparation du budget 2025,
- l'examen du rapport de rémunération et du rapport de gestion,
- le suivi du programme de rachat d'actions propres et la décision d'annulation des actions propres déjà rachetées,
- le monitoring du contrôle interne et l'analyse des risques y inclus des participations,
- le suivi des participations,
- le financement de certaines participations et l'état de la trésorerie,
- l'examen et la prise de décision à la suite de la présentation de dossiers d'investissement,
- le cheminement stratégique du Groupe,
- le suivi des litiges,
- l'évaluation du Conseil,
- le renouvellement des comités du Conseil, les délégations de pouvoirs,
- l'avancement du projet de mise en conformité avec la CSRD,
- la communication envers les actionnaires et les parties prenantes.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la Société.

Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

Le Comité d'audit et de gestion des risques

Il s'est réuni à 4 reprises en 2024 et a notamment débattu sur :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2024,
- le périmètre de consolidation et les modèles de valorisation de certaines participations,
- le suivi des normes IFRS et l'impact de nouvelles normes,
- le suivi des informations non-financières (ESG, CSRD, l'impact du dérèglement climatique et de la taxonomie),
- les litiges et les actions juridiques en cours,
- les risques et le contrôle interne,
- les communiqués annuels et semestriels,
- son évaluation et sa présidence.

La composition du Comité d'audit et de gestion des risques a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 2 juin 2023. Pierre-Alexis Hocke a été reconduit comme membre du Comité d'audit et de gestion des risques à la suite du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'AGO du 24 avril 2024.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 5 reprises en 2024. Le Comité s'est penché notamment sur :

- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- le processus d'évaluation à mi-mandat des administrateurs concernés et le processus d'évaluation du CA,
- l'enveloppe des rémunérations et les critères pour les bonus des membres du personnel y inclus la mise en place de critères ESG,
- l'analyse des pouvoirs du Directeur Général,
- la revue de la politique de rémunération,
- l'établissement du rapport de rémunération,
- le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020.

Conformément aux principes repris dans le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020, le Comité de nomination et de rémunération (tout comme le Conseil d'administration et le comité d'audit) reste attentif à rassembler suffisamment de compétences dans les différents domaines d'activité de la Société ainsi qu'une variété suffisante d'expériences, d'âges et de genres. Une attention particulière a été portée à ce point pour les nominations de nouveaux administrateurs. Actuellement, le Conseil d'administration est constitué de

9 membres, 5 hommes et 4 femmes, en conformité avec l'article 7:86 du Code des Sociétés et des Associations, qui impose dans les sociétés cotées au moins un tiers des membres de sexe différent de celui des autres membres, le nombre minimum exigé étant arrondi au nombre entier le plus proche.

La composition du Comité de nomination et de rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 2 juin 2023. En 2024, Valérie Paquot a été reconduite comme membre du comité de nomination et de rémunération à la suite du renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'AGO du 24 avril 2024.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et de gestion des risques et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société. Celle-ci et le Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit et de gestion des risques sont disponibles sur le site web de Compagnie du Bois Sauvage (www.bois-sauvage.be).

5.4.2. Nomination(s) statutaire(s)

Aucun mandat d'administrateur ne vient à échéance en 2025.

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

<p>Hubert Olivier Président du Conseil d'Administration Administrateur Indépendant</p>	<p>Karen Dumery Administrateur Indépendant</p>	<p>Isabelle Hamburger Administrateur Indépendant</p>	<p>Pierre-Alexis Hocke Administrateur ayant un lien avec l'actionnaire principal</p>
--	--	--	--

<p>Valérie Paquot Administrateur représentant l'actionnaire principal</p>	<p>Thibault Van Craen Administrateur Indépendant</p>	<p>Nils van Dam Administrateur Indépendant</p>
---	--	--

		Fin du mandat en cours
Hubert Olivier repr. Tigrane, SAS	Président du Conseil d'Administration Administrateur Indépendant	2027
Karen Dumery repr. GoAct BV	Administrateur Indépendant	2027
Isabelle Hamburger repr. HLW BVBA	Administrateur Indépendant	2026
Pierre-Alexis Hocke	Administrateur ayant un lien avec l'actionnaire principal	2028
Marie-Noël Paquot repr. Blacercel, SA	Administrateur représentant l'actionnaire principal	2027
Valérie Paquot	Administrateur représentant l'actionnaire principal	2028
Thibault Van Craen	Administrateur Indépendant	2027
Nils van Dam	Administrateur Indépendant	2027
Christophe Mignot	Administrateur Indépendant	2028

Marie-Noël Paquot
Administrateur représentant
l'actionnaire principal

Christophe Mignot
Administrateur Indépendant

Benoit Deckers
Directeur Général

Composition du
Comité d'audit et de gestion des risques

Karen Dumery

Pierre-Alexis Hocke

Thibault Van Craen

Directeur Général

Benoit Deckers

Composition du
Comité de nomination et de rémunération

Isabelle Hamburger

Valérie Paquot

Nils van Dam

Commissaire aux comptes
Deloitte Reviseurs d'Entreprises SRL
représentée par Madame Corine Magnin
Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1J - 1930 Zaventem

Fin de mandat : 2026

5.5. Rapport de rémunération

5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée générale qui suit. Elle a été modifiée pour la dernière fois lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2023.

5.5.2. Politique de rémunération

5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

La politique de rémunération se compose :

- de jetons de présences pour les Conseils d'administration fixés, par séance, à EUR 3.000 pour le président et à EUR 1.500 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe annuel de : EUR 34.000 pour le président et EUR 17.000 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe et de jetons de présence pour les Comités (audit et de gestion des risques et CNR) arrêtés comme suit :

EUR	Comité audit et de gestion des risques		Comité de nomination et de rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/ personne	1.500	1.000	1.125	750

Les administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Pôle chocolat et/ou des participations reçoivent 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

5.5.2.2. Directeur Général

La rémunération brute totale du Directeur Général se divise en 4 parties :

1. Une partie fixe annuelle
2. Une partie variable
3. Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

Il n'est pas prévu contractuellement, au bénéfice de la Société, la possibilité de recouvrement de la rémunération variable en cas d'informations financières erronées. Il n'y a pas d'indemnité de départ autre que légale prévue.

Concernant le Conseil d'administration et le Directeur Général, il n'y a pas de modification de la politique de rémunération prévue actuellement pour l'année à venir.

5.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas eu de plan de paiements fondés sur des actions durant l'exercice 2024.

5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2024, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2024 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

EUR	Conseil d'administration			Comité d'audit et de gestion des risques		Comité de nomination et de rémunération		Total perçu
	Présence sur 8	Jetons de présence	Fixe	Présence sur 4	Fixe et jetons	Présence sur 5	Fixe et jetons	
Administrateurs								
Isabelle Hamburger ⁽¹⁾	8	12.000	17.000			5	4.750	33.750
Pierre-Alexis Hocke	8	12.000	17.000	4	6.000			35.000
Hubert Olivier ⁽²⁾	8	24.000	34.000					58.000
Valérie Paquot	8	12.000	17.000			5	4.750	33.750
Frédéric Van Gansberghe ⁽³⁾	3	4.500	5.310					9.810
Karen Dumery ⁽⁴⁾	8	12.000	17.000	4	9.000			38.000
Marie-Noël Paquot ⁽⁵⁾	8	12.000	17.000					29.000
Thibault Van Craen	8	12.000	17.000	4	6.000			35.000
Nils van Dam	8	12.000	17.000			5	7.125	36.125
Christophe Mignot	5	7.500	11.690					19.190
Total		120.000	170.000		21.000		16.625	327.625

(EUR) Mandats exercés dans les filiales du Groupe en 2024

Administrateurs	Total
Pierre-Alexis Hocke	20.000
Valérie Paquot	43.000
Total	63.000

5.5.3.2. Rémunérations brutes (coût total entreprise) allouées au sein du Groupe au Directeur Général en 2024

(EUR)	Rémunération				Total
	Fixe	Variable	Pension	Autres	
Benoit Deckers	416.593	116.280	9.759	6.443	549.076
Total	416.593	116.280	9.759	6.443	549.076

⁽¹⁾ Représentante de HLW BV

⁽²⁾ Représentant de Tigrane SAS

⁽³⁾ Représentant d'European Company of Stake, SA

⁽⁴⁾ Représentante de GoAct BV

⁽⁵⁾ Représentante de Blacercel SA

5.5.3.3. Droits de souscription sur actions attribués au Directeur Général en 2024

Il n'y a pas eu d'octroi de droits de souscription sur actions au Directeur Général en 2024. Le Directeur Général n'a pas exercé de droits de souscription sur actions en 2024.

5.5.4. Évaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société,
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate,
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions,
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 préconise (point 9.1) que la société dispose d'une procédure rigoureuse et transparente pour évaluer, au moins une fois tous les 3 ans, sa gouvernance. Afin de se conformer à ce principe, le Conseil d'administration a évalué en mai 2022 son fonctionnement et ses performances avec l'assistance d'un expert externe. Cette évaluation a fait l'objet par cet expert d'un rapport au Conseil. L'expert a présenté une synthèse anonymisée de ses échanges avec les différents membres du Conseil ainsi que des recommandations en vue de pistes d'améliorations. Le Conseil en a pris bonne note en vue d'une mise en pratique.

Une évaluation individuelle de la contribution de chaque administrateur à mi-mandat a été mise en place.

5.5.5. Autres rémunérations

Dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes et des informations non financières de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.R.L et son réseau ont perçu des émoluments pour un montant total d'EUR 482.740. Les honoraires pour les missions légales ont été de d'EUR 10.000.

5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO¹.

5.6.1. Environnement de contrôle

Vocation et stratégie

Au cœur de la Compagnie du Bois Sauvage réside une vision profonde, celle d'être bien plus qu'un investisseur patrimonial. Nous sommes un partenaire de confiance, stable, à l'ancrage familial solide et dont l'histoire est riche de succès entrepreneuriaux.

Nous sommes guidés par une fidélité à long terme envers les entrepreneurs et visionnaires que nous accompagnons, dans une relation où la confiance est la clé.

Concentrés sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, nous contribuons activement au succès des entreprises en apportant notre expertise et notre soutien à chaque étape de leur croissance. Nous fédérons autour de nous des investisseurs qui partagent notre vision à long terme et notre approche prudente et responsable.

Notre mission est de construire une croissance authentique c'est-à-dire une croissance durable, tangible et menée par une gouvernance solide.

Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a, dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du CSA, les tâches principales du Conseil d'administration sont décrites au point 5.4.1.

Le Conseil d'administration a désigné le Directeur Général pour assurer le management exécutif tant en interne qu'en externe ainsi que la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

¹ COSO est un référentiel établi par le «Committee of Sponsoring Organizations» (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place deux Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit, rebaptisé Comité d'audit et de gestion des risques au Conseil du 7/12/2020, ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit et de gestion des risques veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit et de gestion des risques examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), soient correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance. Le comité d'audit et de gestion des risques est en charge également de l'évaluation, de la gestion et du suivi des risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) ainsi que des risques associés à la cybersécurité.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 7:87 §2 du CSA.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de nomination et de rémunération est composé de trois administrateurs non exécutifs. Le Comité de nomination et de rémunération a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Directeur Général et des autres membres du personnel.

Intégrité et Éthique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe.

Depuis 2024, dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD, ce code a été complété par un code de conduite

interne plus large y inclus la description du processus de lanceur d'alerte mis en place.

Ces différents codes ont pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois par les administrateurs et le personnel du Groupe.

5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Certains membres du Conseil d'administration et le Directeur Général siègent au Conseil d'administration et au Comité d'audit et de gestion des risques «ou Advisory Board» de certaines participations du Groupe, ce qui leur permet de suivre les risques spécifiques à ces participations.

En 2024, l'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants :

a. Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liés à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

c. Risque de participations

Compagnie du Bois Sauvage dispose d'un portefeuille de participations comprenant majoritairement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100 % dans le Pôle chocolat est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Pôle chocolat ne possède qu'une unité de production principale et une autre de plus petite taille pour assurer l'entière production.

d. Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et au paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

e. Devises

Les investissements (directs) à long terme de Compagnie du Bois Sauvage sont uniquement en euros, en dollars américains et en zlotys. Les investissements en dollars américains représentent près de 4 % de la valeur des actifs.

f. Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

g. Activités de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

h. Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données sont des éléments essentiels du travail de l'équipe en place.

i. Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel, un non-respect des pouvoirs de signature ou une usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

j. Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation

L'évolution de la législation et des réglementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de celles-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image. Ce risque est accentué par la multiplication des nouvelles législations européennes y inclus «la Corporate Sustainability Reporting Directive» (CSRD), la réglementation contre la déforestation (EUDR) et la nouvelle directive pour adresser les risques associés à la cybersécurité (NIS2).

k. Risque lié au système informatique

Le risque d'intrusion externe dans le système informatique du Groupe pourrait engendrer le vol ou la destruction des données. Ainsi, les risques associés à la cybersécurité font l'objet d'une évaluation et d'un suivi spécifique dans le cadre également de la mise en conformité avec la NIS2.

l. Risques Géopolitiques

Au vu des incertitudes associées au contexte géopolitique global et encore renforcées par l'impact du résultat des élections aux États-Unis, une attention particulière est apportée à l'évaluation, au suivi et à l'atténuation de ces risques au niveau de Compagnie du Bois Sauvage et de ses participations. La situation politique en Équateur continue de faire l'objet d'une évaluation spécifique au vu du personnel et des approvisionnements du Pôle chocolat qui y sont associés.

m. Risques associés au changement climatique

Au niveau de Compagnie du Bois Sauvage, le changement climatique a un impact important principalement sur l'évolution du cadre réglementaire à travers la mise en place de

la taxonomie au niveau européen et du plan d'implémentation de la «Corporate Sustainability Reporting Directive». Au niveau des opérations associées au Pôle chocolat principalement, le changement climatique a un impact sur le rendement des récoltes de cacao. Plus d'informations sont fournies sur les détails de ces impacts dans le rapport de durabilité.

n. Risques systémiques

Dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD, les risques systémiques ont été évalués. Ces risques englobent certains risques spécifiques déjà identifiés dont les risques associés au dérèglement climatique, à la cybersécurité et la perturbation des chaînes d'approvisionnement énergétique et de matières premières en particulier.

5.6.3. Activités de contrôle**a. Taux d'intérêt**

Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé en son temps l'ensemble de son endettement propre à taux variables, n'a plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type «Interest Rate Swap» (IRS) mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.

b. Liquidité

Compagnie du Bois Sauvage fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie.

c. Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100 % dans le Groupe Neuhaus et 66 % dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

d. Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

e. Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) et du Zloty (PLN) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

f. Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation directe : BNP Paribas Fortis, Belfius, Banque Degroof Petercam, la société de bourse Leleux ainsi que Berenberg Bank (DE), Truist (USA) et BGL BNP Paribas pour ses filiales à l'étranger.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

g. Activité de marché

Toutes les options d'achat/vente émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille ou de la trésorerie disponible. Compagnie du Bois Sauvage s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

h. Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un «back-up» pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revues à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

i. Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent les principes de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives adéquates sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et de double contrôle est d'application.

j. Risque lié au non-respect de la réglementation

Le Groupe est particulièrement attentif à respecter et à anticiper l'évolution des réglementations et législations applicables. Un suivi spécifique est réalisé avec les participations concernées pour assurer la mise en conformité avec les nouvelles législations y inclus en particulier la CSRD et l'EUDR. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

k. Risque lié au système informatique

Le Groupe a mis en place de nouveaux outils informatiques afin de contrer les intrusions externes au réseau. De plus, la

politique des mots de passe a été mise à jour. Le Groupe a également dispensé de courtes formations sur les principaux risques informatiques y inclus les risques associés à l'hameçonnage. Le plan de mise en conformité avec la législation NIS2 fait l'objet d'une évaluation régulière à travers, entre autres, le comité d'audit et de gestion des risques.

l. Risques Géopolitiques

L'impact du contexte géopolitique global fait l'objet d'une évaluation périodique à travers en particulier du suivi des prévisions de croissance, d'inflation et des coûts d'énergie. Au niveau de la situation en Équateur, des actions ont été initiées en priorité pour garantir la sécurité du personnel. Quant aux risques associés aux approvisionnements en fèves de cacao, des stocks ont été constitués pour limiter ce risque et des sources d'approvisionnement alternatives sont possibles. Des actions complémentaires seront entreprises si l'évolution de la situation l'exige.

m. Risques associés au changement climatique

Pour appréhender le risque réglementaire, un plan d'implémentation de la CSRD a été mis en place par Compagnie du Bois Sauvage pour les entités entrant dans le périmètre d'application et un suivi est réalisé par le Comité d'audit et de gestion des risques pour Compagnie du Bois Sauvage et les participations entrant dans le champs d'application. Un système de veille de la taxonomie et de l'évolution de la législation a ainsi été mis en place pour mieux anticiper ses effets pour Compagnie du Bois Sauvage et ses participations.

Au-delà des aspects réglementaires, l'impact du changement climatique fait l'objet d'un suivi régulier au niveau du Conseil d'administration de Compagnie du Bois Sauvage et de ses participations afin de pouvoir contribuer à son atténuation.

Au niveau opérationnel, afin de faire face aux risques climatiques, un plan de transition a été établi par le Pôle chocolat. Ce plan de transition est détaillé dans le rapport de durabilité.

n. Risques systémiques

Pour adresser les risques systémiques, des plans de résilience ont été initiés. Ces plans intègrent en particulier la diversification des sources d'approvisionnement et les plans de restauration des systèmes informatiques. Plus d'informations concernant ces plans sont également intégrées dans le rapport de durabilité.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit et de gestion des risques.

5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur Général et/ou le Directeur Financier. Les informations périodiques publiées

sont revues préalablement par le Comité d'audit et de gestion des risques, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection de l'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement en externe.

5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit et de gestion des risques, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Directeur Général, entre autres, dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Lors de sa réunion du 29 novembre 2019, le Comité d'audit et de gestion des risques a instauré la mise en place de la fonction d'audit interne non-indépendante, afin de s'assurer de la bonne exécution des activités de contrôle.

5.7. Actionnariat

5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits. Le site a fait l'objet d'une mise à jour complète en 2024.

L'Actif Net Réévalué de l'action y est rendu publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels. Dans ce cadre, la Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions de la Société.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport détaille à la section 7 la composition du portefeuille consolidé au 31 décembre 2024.

La Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof Petercam pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plateforme Euronext Brussels, offrant la possibilité

aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.618.993 au 31 décembre 2024 (dont 3.186 détenus en propre). Le nombre d'actions «fully diluted» est aussi de 1.618.993 au 31 décembre 2024.

Le volume annuel de titres traités en 2024 a été de 177.972. Le volume moyen journalier a été de 702 en 2024 contre 332 en 2023.

Les banques Degroof Petercam et KBC Securities publient régulièrement des analyses sur la Société; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

5.7.2. Structure de l'actionariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage SA, lui ont adressé, le 3 septembre 2024, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à la date du 1^{er} septembre 2024. Au 31 décembre 2024, aucune autre notification n'a été reçue. Tenant compte notamment de la notification

précitée, qui a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et de l'opération d'annulation de 39.516 actions propres acquises par Compagnie du Bois Sauvage s.a. entre le 3 octobre 2023 et le 22 novembre 2024 (opération réalisée par acte notarié du 10 décembre 2024), la structure de l'actionariat est la suivante :

Situation au 31 décembre 2024

Dénominateur pris en compte : 1.618.993, qui tient compte de l'annulation des actions propres réalisée par la Compagnie du Bois Sauvage le 10 décembre 2024.

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mme Guy Paquot (née Nicole Thys)	1.720	0,10 %
Fingaren SRL	91.987	5,682 %
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA	747.269	46,156 %
Total	840.976	51,94 %

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclaré répondre aux critères de dispense prévus à l'article 2:14 du CSA concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

La famille Paquot contrôle la société Fingaren SRL qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC).

Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs qui puissent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché *expert market* et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionariat du Groupe.

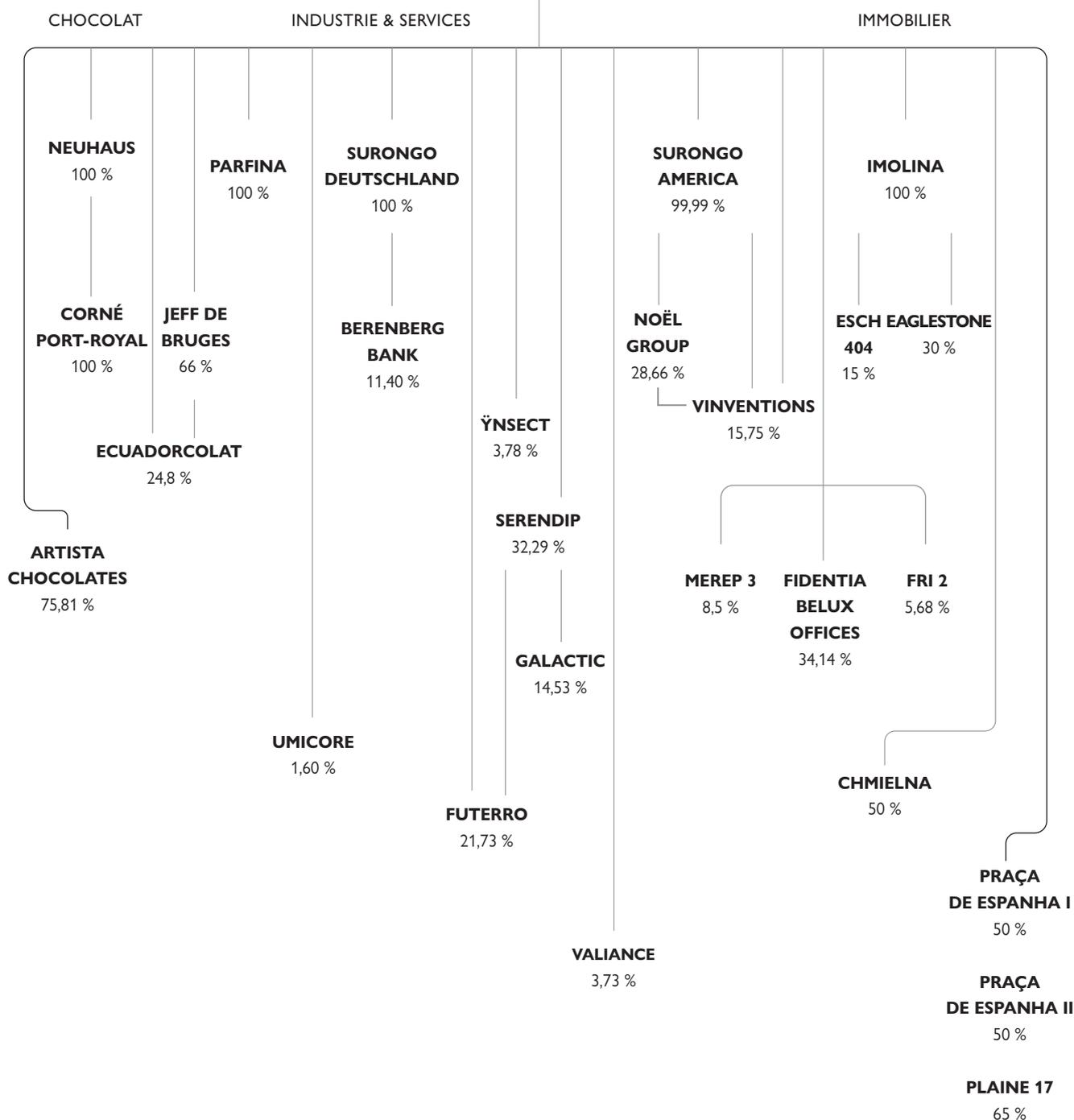
Fingaren, société patrimoniale privée, détient au 31 décembre 2024, 99,63 % d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Alexis Hocke et Marie-Noël Paquot.

À l'exception de contrats de location de bureaux et de prestation de services, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés. Aucune rémunération, avantage, frais de gestion ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales pour «Entreprises et Chemins de Fer en Chine» et «Fingaren» leur sont refacturées.

6. Organigramme du Groupe et principales participations

COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE



7. Activités de l'exercice

Composition du portefeuille consolidé de Compagnie du Bois Sauvage

Actif Net Réévalué au 31 décembre 2024

Participations (en EUR 1.000)	31/12/24	Participations (en EUR 1.000)	31/12/24
Participations cotées	72.040	Immobilier	205.910
Umicore	39.395	Eaglestone	76.112
Ageas	22.971	Fidential Belux Office	40.832
Syensqo	3.175	FRI2	13.052
Solvay	1.402	Merep 3	5.064
BNP	2.184	Praça de Espanha (Po)	22.246
AB Inbev	483	Esch 404 (Lux)	12.645
Orange	594	Chmielna (Pl)	11.585
Engie	1.837	Site Bois Sauvage	11.095
		Other Real Estate	3.895
Participations Private Equity	527.372	US Real Estate	9.384
Groupe Chocolat	437.059		
Berenberg	42.959	Portefeuille	805.322
Noel Group - Vinventions	16.248		
Galactic-Futtero	25.313	Trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	11.147
Other private	5.794	Endettement brut (*)	-21.341
		Autres nets (*)	12.558
		Actif Net Réévalué	807.686
		Valeur nette par action (EUR)	498,88
		Nombre d'actions (hors actions propres)	1.618.993

(*) hors Groupe Chocolat repris dans la juste valeur

Trésorerie consolidée de Compagnie du Bois Sauvage

Au 31 décembre 2024

(en EUR 1.000)	2024
Trésorerie consolidée (hors actions de trésorerie et Pôle chocolat)	11.147
Trésorerie (Pôle chocolat)	30.212
Total hors actions de trésorerie	41.358

Pôle chocolat

7.1. Pôle chocolat

Acteur important de la chocolaterie belge haut de gamme

Les principales marques du Groupe sont **Neuhaus** (www.neuhaus.be) et **Jeff de Bruges** (www.jeff-de-bruges.com) qui font plus de 95 % du chiffre d'affaires du Pôle chocolat. **Corné Port-Royal** (www.corneportroyal.com) et **Artista Chocolates** (www.artistachoc.be) se partagent le restant.

Consolidation audités (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	283,6	265,8	249,51
EBITDA	68,2	61,1	60,1
EBITDA hors IFRS 16	51,9	46,7	45,6
Résultat net part du Groupe	20,5	18,7	19,2
Total bilan	306,7	279,09	265,62
Trésorerie	30,2	39,6	26,5
Dette	29,0	19,2	18,6
Dividende versé aux actionnaires (incl. Minoritaires)	24	16	14
% de participation	100%	100%	100%

Neuhaus

Boîte Neuhaus en collaboration avec Dandoy

Neuhaus reste sans conteste une icône dans le monde du chocolat belge de qualité. L'origine de la marque remonte à 1857, lorsque Jean Neuhaus a ouvert la première boutique dans la Galerie de la Reine à Bruxelles. Aujourd'hui encore, cet emplacement reste le magasin phare de la marque.

La mission de Neuhaus est simple. Apporter le meilleur du chocolat belge non seulement en Belgique, mais aussi dans le monde entier. Un esprit clair d'amélioration continue pour progresser et ainsi grandir chaque jour. Pour réaliser cette mission, la stratégie repose sur quatre piliers.

Le premier pilier souligne un engagement inébranlable en faveur d'une qualité élevée des produits et d'une innovation continue, suivi d'un deuxième pilier visant à accroître la notoriété de la marque, tant en dehors qu'en ligne.

Le troisième pilier est ancré dans la promotion d'un état d'esprit centré sur le client. Le dernier pilier s'articule autour de la mise en œuvre de processus simples et clairs.

Ces piliers s'appuient sur notre atout le plus précieux : l'accent mis sur la qualité et l'énergie positive incarnée par chaque employé de Neuhaus. Chaque année, ces piliers sont renforcés et ancrés plus profondément dans la vision et la culture de l'entreprise. En 2025, Neuhaus continuera à renforcer ces différents piliers.

Neuhaus s'engage à réaliser sa mission tout en stimulant la croissance de son chiffre d'affaires et de son EBITDA. Pour réaliser ces ambitions, l'entreprise se concentrera sur l'amélioration significative de la productivité et l'optimisation de l'efficacité de ses processus de production.

L'essence du portefeuille de produits Neuhaus comprend trois aspects fondamentaux : l'innovation en tant qu'inventeur original de la praline, la Belgitude (soulignant que Neuhaus est un produit fièrement fabriqué en Belgique), et l'attention méticuleuse portée au goût et à l'approvisionnement de notre chocolat.

En 2024, Neuhaus a à nouveau lancé quelques collections emblématiques. Le lancement de la collection Vegan en juin a marqué une étape importante pour l'entreprise. En proposant une alternative de qualité exceptionnelle, l'entreprise a réussi à toucher un nouveau public de clients. En outre, plusieurs des célèbres collections saisonnières de Neuhaus ont été lancées, soulignant l'engagement de la marque à créer des expériences chocolatées luxueuses et festives pour les occasions spéciales. Neuhaus a également lancé des collaborations exclusives, notamment un partenariat avec la Maison Dandoy, basée à Bruxelles, pour Les Gourmands, la boîte Souvenirs en édition limitée – en partenariat avec Make A Wish – avec des fourrages Cuberdon et Babelutte pour les fêtes de fin d'année et une collaboration avec le chef étoilé Yves Mattagne pour Noël.

Neuhaus a également réussi sa transition vers l'utilisation de l'éthylène recyclé (rPET), en supprimant tous les plastiques industriels et grand public de ses emballages. De même, la totalité du papier d'emballage utilisé est désormais certifiée Forest Stewardship Council (FSC). Pour la première fois, des inserts en papier ont été utilisés dans les boîtes-cadeaux, à la place des inserts en plastique. La suppression des matières plastiques et la simplification des emballages des produits de consommation sont restées une priorité importante pour 2024 et continueront de l'être.

Neuhaus Collection Vegan

D'importants investissements ont été réalisés dans l'usine afin de produire de manière plus durable et plus efficace. Les économies vertes proviennent désormais des récents

Boutique Neuhaus galerie de la Reine

investissements dans la modernisation du traitement des eaux usées, des nouvelles lampes LED dans les ateliers, de l'isolation supplémentaire du toit et de l'installation de panneaux solaires dans l'atelier de Vlezenbeek. En production, le deuxième robot de fin de ligne a été utilisé pour évaluer méticuleusement la qualité des pralines et les placer ensuite dans un emballage blister.

L'ambition d'accroître l'efficacité de la production se concrétisera à la mi-2025, avec la mise en service de la nouvelle ligne de moulage. Outre une augmentation de 50 % de la capacité, cet investissement se traduira également par une amélioration considérable de la productivité et de la qualité. Enfin, il permettra également de réduire considérablement les déchets, ce qui constitue une étape importante en termes de durabilité.

L'augmentation de la capacité de production permet également à Neuhaus d'explorer de nouveaux marchés de vente et donc de maximiser la valorisation des nouveaux investissements.

2024 a été pour l'entreprise une année record en termes de chiffre d'affaires et d'EBITDA, la marque Neuhaus ayant été le principal moteur de la croissance. Le canal des boutiques, le commerce électronique et les activités des compagnies aériennes ont notamment affiché une croissance saine. Neuhaus a terminé l'année en affichant une grande satisfaction de sa clientèle. L'indice NPS, qui évalue la mesure dans laquelle les consommateurs sont prêts à recommander les produits d'une entreprise à d'autres personnes, était à nouveau largement supérieur à 87. La communauté Neuhaus Insider a atteint plus de 700.000 membres en 2024, résultat direct de la volonté d'interagir avec les clients.

Pour l'entreprise, les données qui en résultent constituent un important vivier pour la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de centrage sur le client.

En 2024, les prix des matières premières ont grimpé en flèche notamment ceux du beurre et du cacao. Neuhaus a évidemment été affectée par ces hausses de prix qu'elle a pu atténuer par une politique de couverture d'achat, l'amélioration de sa productivité et grâce aux investissements du Groupe dans ses propres plantations. Heureusement, l'augmentation des prix de vente a été limitée par l'efficacité et l'innovation accrues du processus de production. Les stocks étaient bien couverts, au-delà des normes industrielles.

Grâce à la diversification des plantations, Neuhaus est suffisamment agile et solide pour faire face à ces conditions de marché plutôt exceptionnelles. Neuhaus continuera d'innover et d'adapter son offre de produits afin de rester accessible à tous les clients.

Neuhaus devra relever plusieurs défis dans les années à venir. Elle devra continuer à accroître sa productivité pour faire face à la hausse des prix des matières premières et à la réticence éventuelle des consommateurs à payer des prix plus élevés. En raison de la hausse des prix du cacao, des pénuries pourraient également affecter l'industrie du chocolat et donc pousser les prix encore plus haut. Pour améliorer l'activité de production, plusieurs processus devront être renouvelés et automatisés, ce qui nécessitera des investissements importants. Le lancement de la nouvelle ligne de moulage en 2025 est une étape importante dans ce parcours. En outre, des efforts importants seront déployés en matière de durabilité, qui feront l'objet du nouveau rapport CSRD étendu que Neuhaus publiera en 2025.

Corné Port-Royal (CPR)

Continue de concentrer ses efforts sur la Belgique et à améliorer ses résultats. CPR bénéficie de l'ensemble des améliorations au niveau de la production et du développement durable réalisé aussi au niveau de Neuhaus.

Jeff de Bruges

Le Groupe Jeff de Bruges distribue ses chocolats et glaces via ses magasins propres et son large réseau de franchisés. Ces magasins sont distributeurs exclusifs. Le chiffre d'affaires de l'enseigne est de EUR 185 millions en consolidé, ce qui le place

Boutique Jeff de Bruges

largement leader sur son segment en France par le nombre de points de vente.

Jeff de Bruges a été élue marque préférée des Français dans le commerce de détail alimentaire pour la 3^e année consécutive.

En 2024, les résultats de l'entreprise se situent à un très bon niveau et sont à nouveau en progression : l'EBIT-D est de 19 % du chiffre d'affaires.

Jeff de Bruges Diffusion, le franchiseur de l'enseigne approvisionne les 530 magasins du réseau,

Illustration plantation

L'activité repose sur trois secteurs complémentaires : cadeaux de chocolats, glaces et dragées.

En 2025 et à horizon 2030, la stratégie de Jeff de Bruges s'organise autour de 4 objectifs majeurs :

- Le renforcement de sa position de leader sur le marché du premium accessible malgré la situation du cours du cacao. Le virage effectué ces dernières années en tant que cacao cultivateur, propriétaire de ses propres plantations en Équateur, lui permet, au-delà de produire plus de 1.100 tonnes de fèves par an, d'assurer une disponibilité des stocks, une traçabilité et une qualité du cacao et garantit une approche « Bean to Bar » aux prix les plus

Juliettes Jeff de Bruges

compétitifs possibles tenant compte d'un niveau d'exigence sociétale et environnementale très élevée.

- L'ambition de Jeff de Bruges est par ailleurs de poursuivre et d'accélérer son développement de réseau avec un objectif de 75 nouveaux points de vente à horizon 2030 en France et la volonté d'étendre sa représentation internationale sur différents territoires (Canada, Europe continentale, Moyen-Orient et pays du Maghreb).
- La volonté stratégique est soutenue par un virage numérique et logistique visant à atteindre l'excellence opérationnelle. Pour assurer son avenir, Jeff de Bruges a entrepris un grand plan «Cap 25» visant à poursuivre la modernisation de son outil de gestion, à se renforcer encore dans l'offre multicanale et à accroître sa communication et sa relation client. Il dispose désormais d'une base de près de 3 millions de clients référencés.
- Depuis 3 ans, Jeff de Bruges s'est lancé dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE), tant au plan social avec son programme «Jeff c'est nous!» dont l'objectif est d'améliorer le bien-être des collaborateurs, qu'environnemental, avec la réduction de son empreinte carbone. D'ailleurs, l'enseigne a été élue meilleur employeur 2024 dans la catégorie «Distribution alimentaire». En cela, il participe au plan global du Groupe très impliqué sur le sujet.

Artista Chocolates

Artista Chocolates, basée à l'est de Bruxelles, a continué en 2024 à développer sa stratégie d'ac-

Société Artista

teur innovant sur le marché du chocolat.

La société a poursuivi sa croissance avec des clients existants et de nouveaux clients sous marque propre, malgré une situation difficile sur le marché des matières premières, en particulier du côté du cacao.

Au cours de l'année 2024, Artista a ressenti une certaine retenue de la part de ses clients sous marque propre à lancer de nouveaux produits chocolatés en raison de la tension sur le marché du cacao. Les ventes pour 2024 par rapport à 2023 ont augmenté de 6,19 %.

Les coûts de production ont diminué de 3 % en raison de la baisse du coût de l'énergie due aux prix plus bas qui ont été contractés et aux 752 panneaux solaires installés à la mi-2023, ce qui a permis de réduire la consommation annuelle d'énergie de 30 %.

Pour 2024, Artista a enregistré une perte de EUR 0,1 million et a augmenté son EBITDA à EUR 0,2 million.

Les efforts durables de 2024 se sont principalement concentrés sur la chaîne de valeur, en entamant une coopération étroite avec son co-packer préféré, Ijsedal, situé à seulement 10 km de l'usine d'Artista.

Chocolat Artista

Outre la flexibilité, Artista peut bénéficier de coûts de transport moins élevés (et d'une empreinte carbone plus faible) pour ses opérations de co-packing.

Artista a conscience que le capital humain est la clé de sa réussite future. C'est pourquoi elle a introduit le rôle d'un conseiller en prévention interne afin de surveiller et de réduire les accidents du travail.

En 2024, Bart Dero et son équipe de direction ont déjà commencé à se préparer pour le plus grand défi de 2025 : avec des prix du cacao qui atteignent des sommets, Artista Chocolates veut rester le partenaire privilégié des marques de distributeurs en mettant l'accent sur l'innovation et la créativité, tout en augmentant le niveau de productivité de son usine de Wavre.

Ecuadorcolat

Le Groupe détient depuis plusieurs années une participation de 35 % (y inclus la part détenue par Jeff de Bruges) dans la société équatorienne Ecuadorcolat. Cette société possède actuellement plus de 1.300 ha de terres agricoles principalement plantées de cacaoyers dont la production de fèves de cacao sert exclusivement à approvisionner ses actionnaires. Les objectifs principaux sont d'assurer l'approvisionnement du Groupe mais également de répondre à une préoccupation forte de maîtrise de la qualité et de respect autant environnemental que sociétal. Le Groupe reste persuadé que les investissements en cours en vue d'améliorer les conditions de travail, le respect environnemental et la qualité des produits ainsi que la régénération des plantations apporteront des résultats positifs dans le futur (il est fait référence aux détails communiqués dans le rapport CSRD).

Attentif à la satisfaction de ses clients, le Pôle chocolat, au travers de ses différentes marques, veille à la constante amélioration de la qualité de ses produits.

L'amélioration de la productivité et la croissance des différents réseaux de distribution restent les principaux défis de 2025 suite à l'augmentation des prix du cacao en particulier.

Industrie et services

7.2. Industrie et services

BERENBERG BANK

Bureaux Berenberg

La Banque Berenberg est la plus ancienne banque privée d'Allemagne (1590) et la seconde plus ancienne banque du monde. En 2024, le nombre d'employés du Groupe Berenberg est de 1.528 personnes, principalement en Allemagne. www.berenberg.de

Malgré des conditions de marché difficiles, les profits annuels de Berenberg ont augmenté de 47,2 % à EUR 81,6 millions (par rapport à EUR 55,4 millions en 2023). Cette augmentation est principalement conduite par la branche « banque d'investissement » qui s'est fortement renforcée après deux années plus compliquées. Des parts de marché significatives ont été prises sur ce segment grâce à une augmentation des revenus de 43 % à EUR 262 millions. Le volume de fonds traité a augmenté de 6,9 % en 2024 à EUR 140 milliards (par rapport à EUR 130 milliards en 2023) grâce à une large équipe expérimentée de 90 analystes couvrant 772 actions (US et Européennes) et une équipe de vente couvrant plus de 950 clients institutionnels.

La branche « banking corporate » a bénéficié de la croissance du volume de transactions, particulièrement au niveau des infrastructures et de l'énergie. L'évolution de Berenberg dans ce secteur d'activité a permis à la banque d'être nommée par Scope, une agence de notation, comme meilleur asset manager de l'année dans la catégorie des infrastructures ESG en particulier.

Ceci a permis de compenser la baisse des taux d'intérêts des banques de dépôt.

Ces résultats très encourageants confirment la solidité du modèle d'affaires de la banque Berenberg axé sur la diversité de ses activités de banque corporate, de banque d'investissement et gestionnaire d'actifs.

La solidité de ses résultats devrait permettre à Berenberg de profiter de la consolidation à venir en 2025 pour gagner encore davantage de parts de marché.

Comptes non-consolidés

(en millions EUR)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Revenus commissions et intérêts nets	529	520	460
Actifs sous gestion (conso) ⁽¹⁾	39.200	37.864	38.500
Cost / income ratio	76%	84,0%	79,0%
Résultat net	81,6	44,7	55
Total bilan	6.400	6.665	7.700
% de participation	11,40 %	11,40 %	11,40 %

(1) Total de Berenberg Group

UMICORE

Umicore a pour stratégie d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable. ([www. umicore.be](http://www.umicore.be)).

En 2024, plusieurs défis ont pesé sur les performances globales d'Umicore et l'exécution de sa stratégie. En raison d'une croissance de la demande de véhicules électriques (VE) inférieure aux prévisions et d'une baisse des prix des métaux précieux, Umicore a pris des mesures pour réévaluer ses projections de croissance et ajuster ses dépenses d'investissement ainsi que sa base de coûts en fonction de la nouvelle réalité du marché. Ceci comprend la mise en œuvre d'une revue stratégique et un ajustement des effectifs dans le cadre de la stratégie générale d'économies de dépenses. Toutefois, les activités de base d'Umicore sont restées robustes, avec des performances globales conformes aux attentes. Les revenus du Groupe Umicore pour 2024 s'élèvent à EUR 3,5 milliards, contre EUR 3,9 milliards en 2023. L'EBIT ajusté du Groupe a atteint EUR 478 millions (-29 % par rapport à 2023) et l'EBITDA ajusté EUR 763 millions (-22 % par rapport à 2023). La marge d'EBITDA ajusté du Groupe en 2024 s'élevait à 22 %.

Perspectives 2025

Le paysage économique mondial continue d'être perturbé par des tensions géopolitiques persistantes, ce qui limite la visibilité sur la demande du marché final. Umicore fait face à cet environnement volatil en continuant à mettre l'accent sur la résilience, l'adaptabilité et l'efficacité dans l'ensemble du Groupe. Dans ce contexte, l'EBITDA ajusté du Groupe devrait se situer entre EUR 720 millions et EUR 780 millions. Ces perspectives sont basées sur les conditions actuelles du marché et le paysage géopolitique à la date de publication de ce communiqué de presse. Les perspectives fournies pour 2025 n'incluent aucune hypothèse sur l'impact potentiel de l'introduction de droits de douane.

Dans l'esprit de minimiser les dépenses d'investissement au strict nécessaire dans l'activité Battery Materials, les dépenses d'investissement du Groupe pour 2025 devraient être inférieures de 20 % à celles de 2024. S'appuyant sur une gestion solide d'efficacité en 2024, les perspectives pour 2025 incluent un impact supplémentaire de EUR 100 millions d'EBITDA provenant des améliorations de l'efficacité, en plus de l'objectif initial de plus de EUR 100 millions. Cela contribue de manière significative à compenser l'impact des couvertures sur les métaux qui s'estompent progressivement.

Umicore - Comptes consolidés (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Revenus (hors métaux)	3.461	3.876	4.155
EBIT récurrent	478	674	865
Résultat net Groupe	-1.480	385	570
% de participation économique ⁽¹⁾	1,60 %	1,60 %	1,60 %

(1) Hors détention actions propres par l'entreprise

Umicore Recyclage

NOËL GROUP

Société holding américaine, spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et bio sourcés et dans la transformation de mousses techniques et structurales, organisée autour de trois principaux pôles d'activité :

La société Nomaco Inc (filiale à 100 %) (www.nomaco.com), incluant les joints d'expansion en mousse basse densité, les profils en mousse extrudée pour les marchés de l'emballage, de l'industrie du meuble, du sport et l'introduction de mousses spécialisées pour l'isolation phonique et thermique.

La société Herc LLC (filiale à 100 %) qui propose des solutions innovantes à partir de mousses structurales comme alternatives avantageuses aux planches faites à base de bois. Cette technologie avec ses produits entièrement recyclables, présente l'avantage d'être beaucoup plus légère tout en offrant une résistance structurelle supérieure.

La société Vinventions S.A. (www.vinventions.com), producteur et fournisseur le plus complet de solutions de fermeture de bouteilles et de services de conseil aux vignerons, présente sur cinq continents.

Vinventions

Nomaco a continué son évolution positive en 2024 aussi bien en chiffre d'affaires qu'en résultat opérationnel. Les nouveaux produits et nouvelles applications trouvent un excellent répondant dans leurs marchés et la société prévoit une croissance saine pour les années à venir.

Herc LLC a stabilisé son chiffre d'affaires et continue à se concentrer en priorité sur les essais et tests avec les clients existants tout en prospectant de multiples nouveaux marchés et applications diverses. Les résultats sont en nette amélioration grâce aux progrès de la productivité et à une simplification opérationnelle mais restent malgré tout négatifs. Le potentiel de la technologie Herculean reste très prometteur et la société prévoit une augmentation progressive de la capacité pour servir la croissance future.

Magritte Holding (Vinventions) a connu des défis sérieux en 2024 en raison de la poursuite d'un changement considérable des habitudes de consommation d'alcool en général et de vin en particulier. Le marché est en diminution forte. En sus, les intégrations des acquisitions Federfin et Bao Metal ont présenté des difficultés opérationnelles et organisationnelles non prévues causant des coûts supplémentaires. La situation dans les marchés a causé une sur-capacité de production chez tous les producteurs, ce qui a occasionné une pression considérable sur les prix de vente.

L'activité aux USA a continué à être affectée, d'une part par la poursuite de la réduction de la consommation de vin, et d'autre part par le succès croissant des capsules à vis. La nouvelle usine de production au Mexique est opérationnelle et a commencé à livrer des fermetures au marché américain mais les menaces de taxes US à l'importation pourraient remettre en question le modèle économique.

Des mesures énergiques afin d'améliorer les intégrations des acquisitions, Federfin et Bao Metal, ont été prises.

En vue d'adapter la société aux nouveaux paramètres des marchés, le management développe une stratégie à la fois de réduction de coûts à tous niveaux et un modèle d'approche des marchés revu et amélioré.

Vu les développements négatifs du marché des vins et la forte pression sur les prix dûe à la sur-capacité des producteurs de fermetures, les chiffres d'affaires et les résultats de 2024 ont fort souffert et sont considérablement en recul par rapport à 2023. Toutefois le management est confiant de pouvoir rétablir les résultats grâce à l'implémentation des programmes de réductions des coûts et de nouvelles stratégies d'approche des marchés, malgré la confrontation à des marchés en recul et au manque de visibilité quant aux volumes d'activité des clients.

GALACTIC

Laboratoire

Société belge, historiquement productrice d'acide lactique et de lactates utilisés dans la nourriture animale, l'industrie et la cosmétique. Ses marchés sont principalement l'Europe, la Chine et les États-Unis. Grâce à son expertise en fermentation, Galactic s'est diversifiée ces dernières années dans la production de solutions antimicrobiennes naturelles de plus en plus demandées par l'industrie alimentaire.

Le nouveau CEO de Galactic poursuivra les efforts pour améliorer sa rentabilité avec la montée en puissance en particulier des produits à marge plus élevée. La construction de nouveaux outils pour la fabrication de produits poudre à plus haute valeur ajoutée en Chine et en Belgique est ainsi en cours de finalisation.

La société continuera à investir dans les années à venir afin d'augmenter ses capacités de production de produits de spécialité. L'organisation de l'entreprise continue aussi à être optimisée pour assurer une meilleure coordination entre les différentes zones d'activité dans le monde. L'équipe de direction s'est ainsi également vu renforcée en 2024.

FUTERRO

Perles de PLA

Futero est une entreprise belge de chimie verte qui vise à remplacer les plastiques traditionnels par des plastiques biosourcés, faciles à recycler et n'émettant pas de micro- et nano plastiques persistants dans l'environnement : le PLA (acide polylactique)

Futero maîtrise toute la chaîne de production et de recyclage du PLA. Ce polymère est utilisable dans de nombreuses applications quotidiennes, de l'emballage alimentaire au textile, en passant par le biomédical.

Après une première implantation en Chine, qui fut un succès, Futero souhaite s'implanter en Europe. La société développe actuellement un ambitieux projet d'implantation en France d'une bioraffinerie intégrée et circulaire, incluant la première et unique unité de production et de recyclage de PLA en Europe. Ce projet devant créer jusqu'à 250 emplois directs et 900 indirects, est un modèle bioindustriel européen et devrait être opérationnel d'ici 2028.

Après un démarrage lent en 2022, le projet a connu une accélération au dernier trimestre 2024 avec l'entrée d'un actionnaire industriel et une augmentation de capital. Il est maintenant entré dans une phase décisive avec l'introduction en 2025 des permis de construction et d'exploitation. Une concertation continue informe le public de l'évolution du projet. Le projet d'implantation de l'usine en France a été reconnu par la commission européenne comme une initiative importante pour la mise en œuvre de la transition écologique et numérique de l'industrie chimique de l'UE, sous la catégorie «développement de nouvelles unités de production durables». Futero a également renforcé ses équipes techniques et lancé fin 2024 les études d'ingénierie nécessaires à la réalisation des cahiers des charges et des remises de prix pour la construction des usines d'acide lactique et de PLA du site français. Futero est aujourd'hui le second plus important producteur de PLA à l'échelle mondiale grâce à ses unités en Asie, en partenariat avec BBKA Biotechnologie.

Une récente méta-étude réalisée par le laboratoire indépendant HYDRA Marine Sciences sur demande de l'association Holland Bioplastics, révèle que l'acide polylactique (PLA), un bioplastique dérivé de sucres végétaux fermentés, se décompose complètement en présence d'eau ou d'humidité, ne laissant aucun microplastique persistant dans l'environnement.

La matière se décompose par hydrolyse en molécules naturelles (acide lactique) solubles dans l'eau, qui sont ensuite biodégradées par des micro-organismes en biomasse, eau et dioxyde de carbone. Le PLA, ses oligomères et son monomère, l'acide lactique, sont reconnus comme non-toxiques et sûrs pour les contacts alimentaires et les applications médicales. Contrairement aux polymères non biodégradables, le PLA ne contribue donc pas à la pollution persistante par les microplastiques, à condition qu'il soit exposé à l'humidité ou la présence d'eau. Cette étude confirme que le PLA, en tant que matériau biosourcé, recyclable, compostable et biodégradable, ne présente pas les mêmes risques environnementaux que les plastiques traditionnels.

MAASH

Usine Maash

Mi-2024, dans la continuité de son investissement initial, Compagnie du Bois Sauvage a renouvelé son soutien à Maash en participant à une nouvelle augmentation de capital. Maash, entreprise de biotechnologie belge fondée en 2021, est spécialisée dans la production de protéines alternatives issues de champignons filamenteux, notamment la mycoprotéine LoCylia®. Son procédé repose sur une fermentation avancée, utilisant des hydrates de carbone provenant de déchets de l'industrie amidonnière.

LoCylia® se caractérise toujours par sa très faible empreinte environnementale : 90 % moins d'eau consommée, 99 % de terres économisées et 95 % d'émissions de CO₂ en moins par rapport à la protéine de bœuf. Grâce à un processus de production unique, la texture et la qualité de la protéine permettent de remplacer la viande, complètement ou partiellement, en offrant des performances sensorielles comparables.

En 2024, Maash a poursuivi ses travaux de recherche et d'optimisation au sein de son unité pilote de Bruxelles, où la fermentation a pu être perfectionnée et la formulation de LoCylia® affinée pour mieux répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire. Parallèlement, l'entreprise a franchi un cap décisif dans son développement industriel en rachetant l'usine Metex NOOVISTA, construite en 2020 et située à Saint-Avold, sur la plateforme Chemesis, dans la région Grand Est en France. Cette acquisition constitue la pierre angulaire du projet industriel de grande envergure que Maash entend déployer au cours des prochaines années.

Grâce à cette nouvelle infrastructure, Maash prévoit d'atteindre une capacité de production annuelle de 1.500 tonnes dès 2026, puis d'assurer un ramp-up permettant de produire 10.000 tonnes de mycoprotéine LoCylia® dès 2029. Ces objectifs ambitieux traduisent la volonté de Maash de satisfaire la demande croissante des industriels pour des protéines plus durables.

LoCylia® présente une adaptabilité remarquable pour diverses formulations alimentaires : des coupes entières aux produits transformés (saucisses, burgers, nuggets), en passant par des recettes plus élaborées telles que des alternatives fromagères ou des plats cuisinés. En tant que protéine alternative, LoCylia® apporte un profil nutritionnel complet, riche en protéines et en fibres, permettant ainsi de remplacer efficacement la viande selon les préférences des consommateurs (pour des produits végan, végétariens, ou «hybrides», mélangeant la viande et LoCylia®).

Maash maintient par ailleurs son ambition d'atteindre une capacité de production annuelle de 100.000 tonnes d'ici 2035. Fort de l'appui de ses partenaires et de l'essor de son nouveau site industriel, l'entreprise confirme sa position de pionnière dans la fermentation fongique et s'affirme comme l'un des acteurs clés de la transition alimentaire en Europe.

NOOSA

Fin 2023, Compagnie du Bois Sauvage a décidé de participer à l'augmentation de capital de la start-up NOOSA pour un montant d'EUR 1 million. NOOSA est une société belge fondée en 2019, spécialisée dans la production et le recyclage de fibres textiles à partir de PLA, un bio-plastique renouvelable produit à partir d'acide lactique. La fibre NOOSA™ est 100 % bio-sourcée et 100 % recyclable, grâce à sa technologie brevetée NOOCYCLE™.

L'objectif de NOOSA™ est de proposer une fibre textile biosourcée et recyclable afin de réduire l'impact environnemental de l'industrie textile et revaloriser ses déchets. Grâce à ses nombreuses propriétés intrinsèques, cette nouvelle fibre assure confort et performance, ce qui lui permet d'être utilisée dans une variété d'applications allant de l'habillement aux produits techniques. En 2024, NOOSA a installé sa ligne d'extrusion pilote (sur son site à Anderlecht) pour une amélioration continue des produits dans l'optique d'atteindre un jour son industrialisation européenne. D'un point de vue commercial, les premières chaussettes «Made with NOOSA™» ont été mises en vente par la marque NOLT pour ensuite être récupérées et recyclées à 100 %. Cela démontre la viabilité de ce modèle circulaire.

Laboratoire

Il est à noter que Luna Aslan, CEO de Noosa, a été intégrée dans la liste Forbes des 30 entrepreneurs en dessous de 30 ans les plus prometteurs.

Immobilier

7.3. Immobilier

En Europe

EAGLESTONE

Projet Core (BE)

L'exercice 2024 se clôture avec un bénéfice pour le Groupe Eaglestone. Ce retour au bénéfice suit un seul exercice légèrement déficitaire qui était la conséquence d'un marché immobilier déstabilisé par la forte augmentation des taux d'intérêts.

En effet, 2023 a connu une très forte montée des taux d'intérêts, notamment de l'Euribor 3 mois qui s'était stabilisé juste en dessous des 4 %, alors qu'ils étaient négatifs les années précédentes.

Les taux ont finalement amorcé une diminution durable au second trimestre de 2024. C'est donc dans un contexte de taux d'intérêts plus favorables que l'année s'est terminée, avec un Euribor 3 mois avoisinant les 2,7 %.

Malgré cette diminution et les mesures d'accompagnement du secteur immobilier mises en place par les gouvernements européens afin de soutenir la capacité d'emprunt des ménages, la reprise des ventes amorcée en 2024 est encore empreinte d'une grande inertie et n'a pas pu combler l'écart avec les niveaux de transactions connus avant 2023.

Par ailleurs, les investisseurs institutionnels semblent encore très prudents et le nombre de transactions les concernant est également très limité. L'inversion de la courbe des taux (taux court terme plus bas que les taux long terme) touchant à sa fin, il est raisonnable d'attendre un redémarrage plus marqué de l'activité des investisseurs institutionnels durant l'année 2025.

Compte tenu de ce contexte économique particulier, Eaglestone a pu maintenir un niveau d'activité satisfaisant, ce qui a permis de réaliser un résultat opérationnel toujours positif, avec un EBITDA qui dépasse les EUR 25 millions. Ce résultat qui surperforme bien d'autres acteurs du secteur de la promotion immobilière a été rendu possible notamment par la bonne performance des deux filiales françaises, Interconstruction et Cardinal.

Toujours dans ce contexte économique tendu, le Groupe a travaillé sur le maintien d'une trésorerie disponible à court et à long terme lui permettant de faire face à ses engagements. Cela s'est traduit entre autres par une austérité en termes de coûts, notamment en ressources humaines.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une rationalisation du nombre de projets en portefeuille afin de se recentrer sur les projets à plus grande valeur ajoutée, passant ainsi de 120 projets à 75 projets.

Les opérations remarquables du Groupe en 2024 ont eu lieu principalement en France, notamment avec des projets générant d'importantes marges à Courbevoie, Poissy, Clichy ou encore Pontoise.

L'année 2024 a également été marquée par une légère reprise de l'activité au Luxembourg, dont le marché était totalement figé jusque-là. Le premier bloc résidentiel du projet Brooklyn, qui est en cours de construction, a vu plusieurs ventes se réaliser au cours de l'année.

Le Groupe Cardinal a pu effectuer la livraison de deux projets de résidences étudiantes à Cergy (projet Good Morning Cergy – vendu à Aberdeen) ainsi qu'à Créteil (projet Good Morning Créteil – vendu en diffus) pour plus de 1.200 logements.

En Belgique, la commercialisation des projets résidentiels à Waterloo (WoW) et à Woluwe (The W) a continué à un rythme satisfaisant.

Fort des succès de l'année écoulée, mais pleinement conscient des défis à relever dans l'année à venir, le Groupe peut compter sur la résilience de ses filiales, une bonne diversification géographique et sectorielle ainsi que le savoir-faire de ses équipes pour naviguer durant l'année à venir dans le marché immobilier européen.

FIDENTIA BELUX OFFICES

Fidentia BeLux Offices, société immobilière active dans le secteur des bureaux en Belgique et au Luxembourg, avec pour objectifs, entre autres, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments acquis. Le fonds est maintenant totalement investi. Fin 2024, les évaluations immobilières établies par un expert indépendant ont impacté à la baisse la valeur de la NAV de la société. Le gestionnaire reste confiant dans la capacité de la société à retrouver les valeurs antérieures lorsque les actifs seront totalement loués et que les marchés de l'investissement immobilier institutionnel auront retrouvé une liquidité absente en 2024.

FIRST RETAIL INTERNATIONAL 2 NV (FRI²)

First Retail International 2 NV (FRI²) est actif dans le développement de parcs d'activités commerciales en Europe. Le fonds est promu par Mitiska REIM (www.mitiska-reim.com). Le portefeuille de FRI 2 comprend 62 propriétés (y compris les ventes déjà réalisées) représentant une GLA totale de 701.320 m². Sur ce portefeuille, 37 propriétés, représentant une GLA de 324.203 m² ou 46 % de la GLA totale, ont déjà été cédées avec succès à ce jour. Les actifs de FRI 2 restants, représentent un portefeuille pan-européen solide et diversifié. Sur les 25 investissements restants, 8 projets consistent en des acquisitions value-add et 8 projets sont encore en phase de développement. Ces 8 développements et 8 projets value-add sont en bonne voie pour créer de la valeur supplémentaire grâce à l'appréciation du capital. Les actifs continuent de créer de la valeur grâce à l'activité de location et aux activités de gestion des actifs.

MITISKA EUROPEAN REAL ESTATE PARTNERS 3 NV (MERE3)

Ce fonds, dans lequel la Compagnie du Bois Sauvage s'est engagée en 2022 à hauteur de EUR 20 millions, est géré par Mitiska REIM. Ce fonds continue à poursuivre les opportunités dans le «convenience real estate» à travers l'Europe, en ciblant les parcs d'activités commerciales et la logistique urbaine. MERE3 est encore en collecte de fonds jusqu'à fin février 2025. Néanmoins, MERE3 s'est déjà engagé dans 8 projets pour EUR 107 millions d'équité, avec encore plus de projets en pipeline.

PRAÇA DE ESPANHA

Projet Praça de Espanha

Praça de Espanha est un projet immobilier en deux phases de construction pour un total de 280 appartements à Lisbonne (Portugal) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED).

En 2024, la construction et la commercialisation de la première phase, comprenant 140 logements, ont avancé conformément au calendrier prévu. À ce jour, plus de 85 % des appartements sont déjà vendus ou réservés, et les travaux de construction sont achevés à plus de 70 %. Ainsi, la phase 1 est en bonne voie pour être terminée dans les délais impartis.

CHMIELNA

Projet Chmielna

Chmielna Duo est un projet immobilier prestigieux, développé en partenariat avec BPI Real Estate Poland (Groupe A&VH) et acquis en 2023. Ce projet ambitieux prévoit la construction de 243 appartements modernes, idéalement situés en plein cœur de Varsovie, en Pologne.

Actuellement, le second œuvre est en cours, avec 70 % des appartements déjà vendus, témoignant de l'attractivité de cette réalisation. Les travaux de finition sont prévus pour le printemps, avec une livraison complète du projet attendue pour juin 2025.

Ce programme offre une combinaison parfaite de design contemporain, de confort et d'accessibilité, répondant aux besoins des résidents les plus exigeants. De plus, sa localisation exceptionnelle garantit un accès facile aux infrastructures urbaines et aux commerces de proximité.

Aux États-Unis d'Amérique

La filiale américaine du Groupe a souscrit au fonds **Gotham City Residential Partner II, LP** en 2015. Celui-ci est constitué d'immeubles à appartements dans l'État de New York en vue de leur rénovation. Un changement de législation et la hausse des taux ont impacté négativement ce fonds qui est aujourd'hui clôturé. Une distribution finale a eu lieu en 2024 avant la dissolution du fonds.

La filiale américaine du Groupe a souscrit au fonds **Sentinel National Urban Residential Partner I, LP** avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds, qui est opéré par le même «General Partner» que Gotham City Residential Partner II, vise à racheter des immeubles à appartements dans des grandes villes aux USA en vue de leur rénovation. En 2024, le fonds a poursuivi sa stratégie en rénovant 4 nouvelles unités.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership **Zeb Land, LLC** (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue en vertu d'un bail d'une durée de 10 ans renouvelable. En 2014, le Partnership a acheté 50 ha de terrains proches de son implantation et y développe des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership **Corc, LLC** (voir note 7) a comme seul actif un bâtiment de production loué à Nomaorc. Ce bâtiment ainsi que certains terrains y afférents ont fait l'objet d'une vente en décembre 2024 pour laquelle une plus value a été enregistrée.

Compagnie du Bois Sauvage détient en propre plusieurs biens immobiliers :

- Les immeubles du site du siège et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut.
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

7.4. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2024, la trésorerie du Groupe est constituée de cash et d'équivalent en trésorerie à hauteur d'EUR 41,4 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 9,7 millions. L'ensemble des positions est destiné à être réalisé au mieux en fonction des besoins et se compose comme suit :

Actions - Valeur de marché

(en EUR 1.000)	31/12/2024	31/12/2023
Syensqo	3.175	4.242
Solvay	1.402	1.248
BNP Paribas-Fortis	2.184	2.931
Engie	1.837	1.910
Orange Belgium	594	540
AB Inbev	483	584
Total	9.675	11.455

8. Déclaration des personnes responsables

À notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Compagnie du Bois Sauvage et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée Compagnie du Bois Sauvage.

Le 5 mars 2025

Hubert Olivier
Président

Benoit Deckers
Directeur Général

9. Politique d'affectation du résultat et répartition bénéficiaire

Chaque année, le Conseil a proposé d'augmenter régulièrement la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de distribuer un dividende brut d'EUR 8,40 pour l'exercice 2024.

Répartition bénéficiaire de Compagnie du Bois Sauvage

	EUR
Le résultat de l'exercice reporté s'élève à	620.793.649,22
Auquel s'ajoute / se déduit	
- le résultat de la période	-73.917.453,20
Pour constituer le bénéfice répartisable	546.875.196,02
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	9.531.702,83
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 8,40	13.599.541,20
- à l'annulation du dividende brut sur actions propres de l'année précédente	-124.279,20
- aux actions propres au 31/12/2024	-26.762,40
- à la prime bénéficiaire pour les membres du personnel	0,00
Report à nouveau	523.894.993,59

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 8,40 brut sera payé le 6 mai 2025 aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 2 mai 2025 pour un paiement le 6 mai 2025.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 690.771.179,02.

10. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition

Au 31 décembre 2024, le capital social est fixé à EUR 84.410.825, représenté par 1.618.993 actions, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.618.993^e du capital social (voir la note 15 pour plus de détails).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du CSA.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles actions du même type que les actions existantes ou d'actions jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces actions pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des actions émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs d'actions anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2021 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation du 24 avril 2013 donnée au Conseil d'administration d'acquérir conformément aux articles 7:215 et 7:221 du CSA, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des actions émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs qui puissent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée à la section 5.7.2.

11. Méthode de valorisation pour le calcul de l'Actif Net Réévalué en date du 31 décembre 2024

L'Actif Net Réévalué, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculé à la date du 31 décembre 2024. (voir aussi notes 5, 8 et 13 aux états financiers consolidés).

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR 1 million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâti et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2024 pour la valorisation des sociétés cotées.
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
- La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre (i) l'actif net majoré d'un goodwill net du capital alloué au risque et (ii) l'actif net réévalué via le « price-to-book ratio » moyen sur un groupe de sociétés comparables. La première méthode de valorisation utilise le « price/earnings ratio » moyen de ce même groupe de sociétés comparables pour évaluer le goodwill à partir des profits générés par la banque. Une décote de 25 % est appliquée au résultat final pour tenir compte de l'illiquidité de la participation. À celle-ci s'ajoute une décote de 16 % pour tenir compte de distributions statutaires en cas de vente de cette participation. La valorisation ne se basant pas sur des cash flows prévisionnels actualisés, la mention d'un taux d'actualisation n'est pas relevante.

- Le Groupe Chocolat a fait l'objet d'une évaluation interne sur base d'une moyenne de 2 méthodes, la méthode des multiples appliquée aux résultats de 2023 et 2024 et la méthode du « discounted cash flow » (basée sur des chiffres hors IFRS 16) sur base du business plan à trois ans. Une décote de 15 % est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité des participations.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenues au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation.
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel.
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les états financiers consolidés font état.

Mise en garde

Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

L'évolution de l'Actif Net Réévalué par action est la suivante

	31/12/2024	31/12/2023
Actif Net Réévalué «in the money»	498,9	541,97
Actif Net Réévalué «fully diluted»	498,9	541,97

Évolution de l'Actif Net Réévalué «fully diluted»

■ Actif Net Réévalué ■ Cours le plus haut ■ Cours le plus bas

12. Indicateurs alternatifs de performance et lexique

Actif Net Réévalué

L'Actif Net Réévalué correspond aux capitaux propres consolidés corrigés de la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des participations consolidées globalement. Mise en garde : Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions de la Société (voir aussi le point 11). L'Actif Net Réévalué par action a été calculé hors actions propres.

EBITDA

L'Ebitda correspond à l'excédent brut d'exploitation et se calcule en ajoutant au « Résultat opérationnel » les « Amortissements, pertes de valeur et provisions ».

EBITDA hors IFRS 16

L'Ebitda hors IFRS 16 est l'Ebitda auquel on soustrait les amortissements liés à l'IFRS 16.

Trésorerie consolidée

La trésorerie consolidée est la somme des « Autres actifs courants et non-courants » de trésorerie (voir note 9 aux états financiers consolidés), des « Actifs financiers à la juste valeur via résultat » et de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Endettement net consolidé hors IFRS 16 / Excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16

L'endettement net consolidé hors IFRS 16 (si négatif) / excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 (si positif) est la trésorerie consolidée de laquelle on soustrait les « Emprunts » courants et non-courants.

Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations est la différence entre les « Produits opérationnels » (ventes, intérêts et dividendes, produits locatifs et autres produits) et les « Charges opérationnelles » (approvisionnements, frais de personnel, amortissements, pertes de valeur, provisions, charges financières et autres charges) augmentée de la « Part dans le résultat des participations mises en équivalence ».

13. Perspectives 2025

Événements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30 aux états financiers consolidés.

Il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement en voie de réalisation.

Compagnie du Bois Sauvage continue à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques.

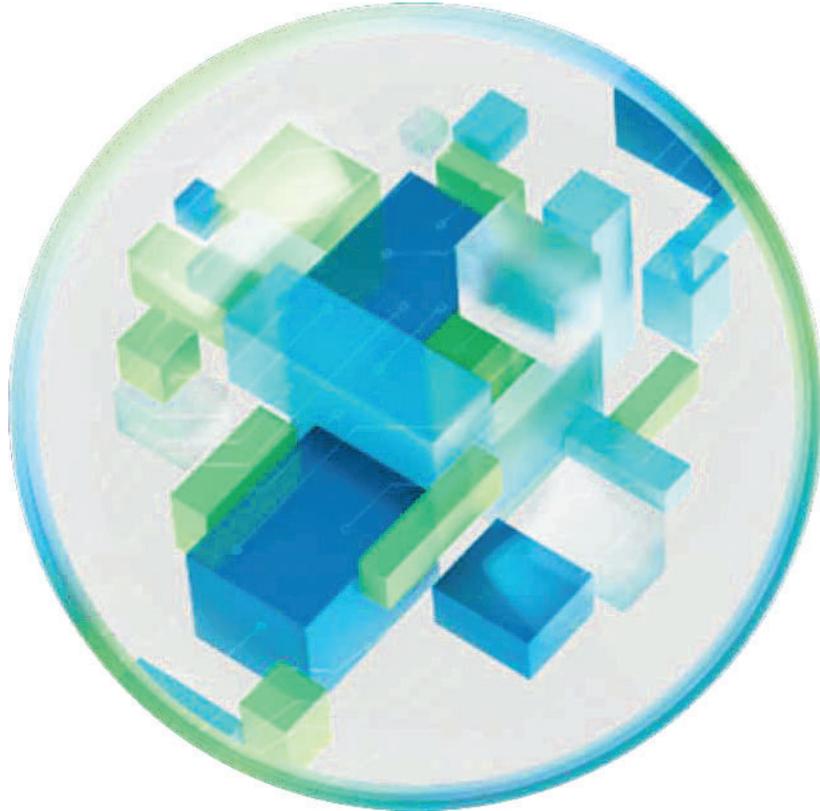
14. Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex-date)	2 mai 2025
Date d'enregistrement du dividende (record date)	5 mai 2025
Paiement du dividende	6 mai 2025
Résultats semestriels	4 septembre 2025
Résultats annuels	début mars 2026
Assemblée générale	quatrième mercredi du mois d'avril

15. Mécénat

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans le sponsoring de l'association sport2be et de labcap48 qui visent à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers le sport. Compagnie du Bois Sauvage a également soutenu le gala de l'IRSA.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie du Bois Sauvage SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 avril 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA durant 18 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 738 100 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 73 918 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit

Comment notre audit a traité les points clés de l'audit

Valorisation de la participation Surongo Deutschland

La société détient une participation dans la société non cotée, Surongo Deutschland (« la Participation »), pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2024, de 45,9 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») représentant 6,2% du total des actifs et 6,6% de la valeur des capitaux propres (avant distribution éventuelle du résultat). Surongo Deutschland, a pour principal actif, une participation dans Berenberg Bank, société non cotée, à hauteur de 11,4%.

Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique " Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en calcule la juste valeur. Ce calcul dépend d'estimations ou jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.

Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.

Nous avons testé la juste valeur de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, calculée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.

Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la juste valeur de la Participation avec les informations provenant directement de la direction de Berenberg Bank.

Nous avons comparé la juste valeur obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.

Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la juste valeur de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2024.

Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2024.

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>Valorisation de la participation Imolina</p> <p>La société détient une participation dans la société non cotée, Imolina (« la Participation ») qui détient elle-même la participation du groupe dans Eaglestone, pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2024, de 53,1 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises avec un lien de participation ») représentant 7,2% du total des actifs et 7,5% de la valeur des capitaux propres (avant distribution éventuelle du résultat).</p> <p>Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique " Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.</p> <p>Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en calcule la valeur recouvrable. Ce calcul dépend d'estimations ou jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.</p>	<p>Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.</p> <p>Nous avons testé la valeur recouvrable de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, calculée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.</p> <p>Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la valeur recouvrable de la Participation avec les informations provenant directement de la direction d'Eaglestone.</p> <p>Nous avons comparé la valeur recouvrable obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.</p> <p>Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la valeur recouvrable de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2024.</p> <p>Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2024.</p>

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

Le rapport de gestion contient l'information en matière de durabilité qui fait l'objet de notre rapport distinct relatif à l'assurance limitée de cette information en matière de durabilité. Cette section ne concerne pas l'assurance de l'information en matière de durabilité incluse dans le rapport de gestion. Pour cette partie du rapport de gestion, nous faisons référence à notre rapport y relatif.

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir le rapport de gestion combiné du conseil d'administration, y compris les éléments auxquels il est fait référence dans l'index du rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le conseil d'administration a pris des décisions, telles que décrites dans le rapport de gestion, ayant des conséquences patrimoniales. Le conseil d'administration a informé les actionnaires, conformément à l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations. Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la société des décisions prises en conflits d'intérêts telles que décrites dans le rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Signé à Zaventem.

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL

Représentée par Corine Magnin

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

100 - 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	4,5	3	1,5
Temps partiel	1002	4,5	2	2,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	7,8	4,6	3,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	7.215	4.911	2.304
Temps partiel	1012	5.229	2.565	2.664
Total	1013	12.444	7.476	4.968
Frais de personnel				
Temps plein	1021	890.034	622.778	267.256
Temps partiel	1022	560.551	392.231	168.320
Total	1023	1.450.585	1.015.009	435.576
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	13.109	7.313	5.796

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	7,6	4,4	3,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	11.950	7.207	4.743
Frais de personnel	1023	1.335.229	805.272	529.958
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	17.799	10.082	7.717

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	5	4	7,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5	4	7,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	2	4,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	2	1,9
de niveau universitaire	1203	2	0	2
Femmes	121	2	2	3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213	1	1	1,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1	0	1
Employés	134	3	3	5,4
Ouvriers	132	1	1	1,5
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	556	
Frais pour la société	152	42.260	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	4	5811	3
5802	24	5812	75
5803	3.894	5813	9.561
58031	3.894	58131	9.561
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	